

COMPAGNIE BANCAIRE 1985

COMPOSITION DU DIRECTOIRE

Deux des membres du Directoire de la Compagnie Bancaire, M. Gérard de Chaunac-Lanzac et M. Hubert Vauthier, ont exprimé le souhait de faire valoir leurs droits à la retraite et demandé à être relevés de leurs fonctions. Le Conseil de surveillance a pris acte avec regret de leur décision et a nommé membres du Directoire :

M. Pierre Boucher, Président de Cetelem et de Cofica,
M. Roland Rainaut, Secrétaire général de la Compagnie Bancaire.

COMPOSITION DU COMITÉ DIRECTEUR

M. Bertrand de Bardies, Président de Cardif et de Cortal et M. Philippe Rousselle, Président de la Segece et de la Sinvim ont été nommés par le Conseil de surveillance, membres du Comité directeur du Groupe de la Compagnie Bancaire.

DIRECTION

A la suite du départ à la retraite de M. Jean Borgomano, M. Maurice Alpert a été nommé chef du département financier et comptable.



Les résultats enregistrés pendant l'année 1985 par le Groupe de la Compagnie Bancaire sont bons. Dans des marchés difficiles et un environnement en pleine mutation, les sociétés du Groupe ont marqué des points.

Le professionnalisme des équipes, la qualité des services, la capacité d'innovation ont été accrus. Ils ont permis de franchir une étape supplémentaire dans le développement poursuivi depuis près de 40 ans et présenté en détail dans les deux précédents rapports annuels.

Ces progrès sont surtout le fruit de l'imagination, du courage et du travail des collaborateurs qui forment le Groupe. C'est ce que ce rapport a choisi de montrer : dans une industrie de services, ce n'est pas tant le produit qui fait la différence, mais l'implication et la compétence des femmes et des hommes qui y travaillent.

10 collaborateurs du Groupe tentent de l'expliquer. Échantillon représentatif ? Non, malgré leurs différences d'âge, de formation et de responsabilités. Mais symbole de l'avenir d'une profession : tous ont changé de métier en 1985.

Reflets de l'image d'un Groupe, ils expriment à travers la diversité de leurs personnalités ce qui fait sa force et son unité.

Le Directoire

LE GROUPE EN 1985

Le Groupe de la Compagnie Bancaire est le premier ensemble européen de sociétés spécialisées dans les services financiers aux particuliers et aux entreprises. Le crédit constitue sa principale activité.

Orientées dès l'origine vers le financement des entreprises, les crédits à l'équipement des particuliers et le crédit au logement, les activités du Groupe se sont enrichies par le développement de nombreux services. La promotion immobilière, l'assurance, la collecte de l'épargne, les services informatiques et le financement international font à présent partie des métiers du Groupe. Ses sociétés qui exercent l'essentiel de leur activité sur le territoire français recherchent depuis quelques années des opportunités de développement international afin d'exporter leur savoir-faire.

Banques ou sociétés financières, les établissements de crédit du Groupe ne collectent pas de dépôts du public : ils empruntent la majeure partie de leurs ressources sur les marchés des capitaux.

Le Groupe est également un acteur important des marchés boursiers : sept de ses sociétés sont cotées à la Bourse de Paris.

6 930 personnes dans 115 villes de France,

39 milliards de francs de crédits nouveaux distribués dans l'année, en progression de 9 % par rapport à l'année précédente,

102 milliards de francs de crédits en cours, en progression de 8 %,

4,6 milliards de francs d'épargne collectée, en progression de plus de 150 %,

10 milliards de francs d'épargne gérée, en progression de 67 %,

1 058 millions de francs de bénéfice net, en progression de 20 %.

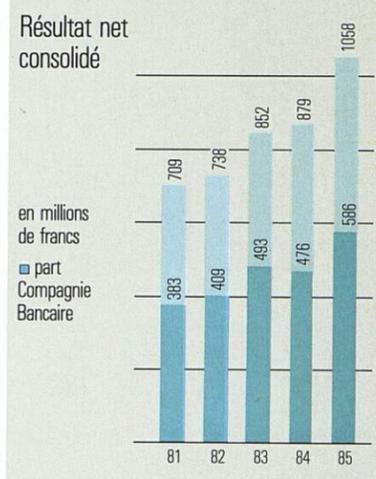
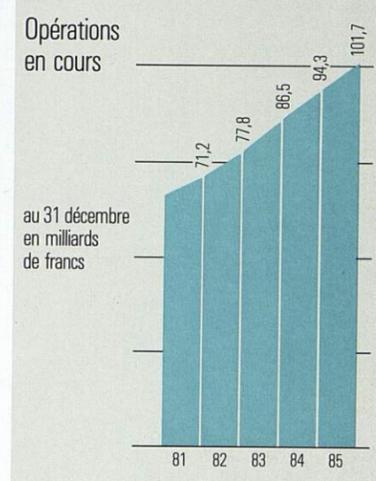
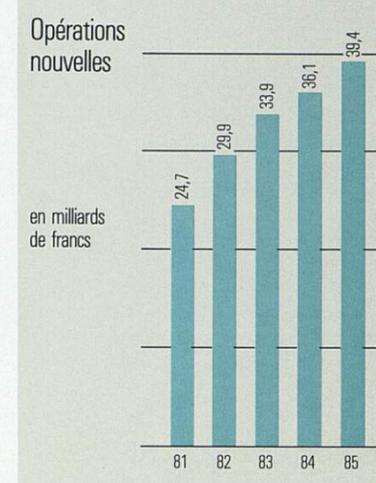
Le Groupe de la Compagnie Bancaire, c'est aussi :

- une fédération de sociétés décentralisées, spécialisées par marché,

- un partenaire des professionnels qui interviennent sur ces marchés : les sociétés du Groupe sont en relation régulière avec 12 000 vendeurs de biens d'équipement, 16 000 commerçants, 8 500 garagistes et négociants, 45 000 professionnels de l'immobilier,

- l'interlocuteur d'une clientèle large et diversifiée : 150 000 PME et plus de 3 millions de familles sont clientes des sociétés du Groupe,

- un développement fondé sur l'innovation technologique et financière : les sociétés du Groupe ont été parmi les premières en France à développer le crédit personnel au logement, les cartes de crédit privées, les bons de capitalisation, l'acceptation en temps réel des dossiers de crédit, la vente par correspondance de produits financiers...



LES RESPONSABLES DU GROUPE

Conseil de surveillance

M. Jean-Yves Haberer, Président
 M. Jacques de Fouchier,
 Président d'honneur
 M. Jacques Brunet, Vice-Président
 M. Jean Barnaud
 M. Pierre Bazy
 M. Jean Deflassieux
 M. Philippe Dulac
 M. Roger Goetze
 M. Bruno de Maulde
 M. Jacques Mayoux
 M. Gustave Rambaud
 M. René Thomas

Collège des censeurs

M. Jean Forgeot
 M. Maurice Lauré
 M. Jean Patey
 M. Claude Pierre-Brossolette
 M. Roger Prain

Comité consultatif

M. Boris Méra
 M. Jean Chicoye
 M. Hubert de Nonneville
 M. Michel Fétizon
 M. René Durand

Commissaires aux comptes

Cabinet Robert Mazars
 Castel, Jacquet et Associés

Directoire

M. André Lévy-Lang *Président du Directoire*
 M. Jean-Marie Bossuat *Président de l'UFB et de Locabail*
 M. Henri Charrière *Président de l'UCB et Vice-Président de la CFEC*
 M. Gérard de Chaunac-Lanzac *Président de Cetelem et de Cofica*
 M. Hubert Vauthier *Président de la Sinvim*

Comité directeur

Les membres du Directoire et
 M. Roland Rainaut *Secrétaire général*

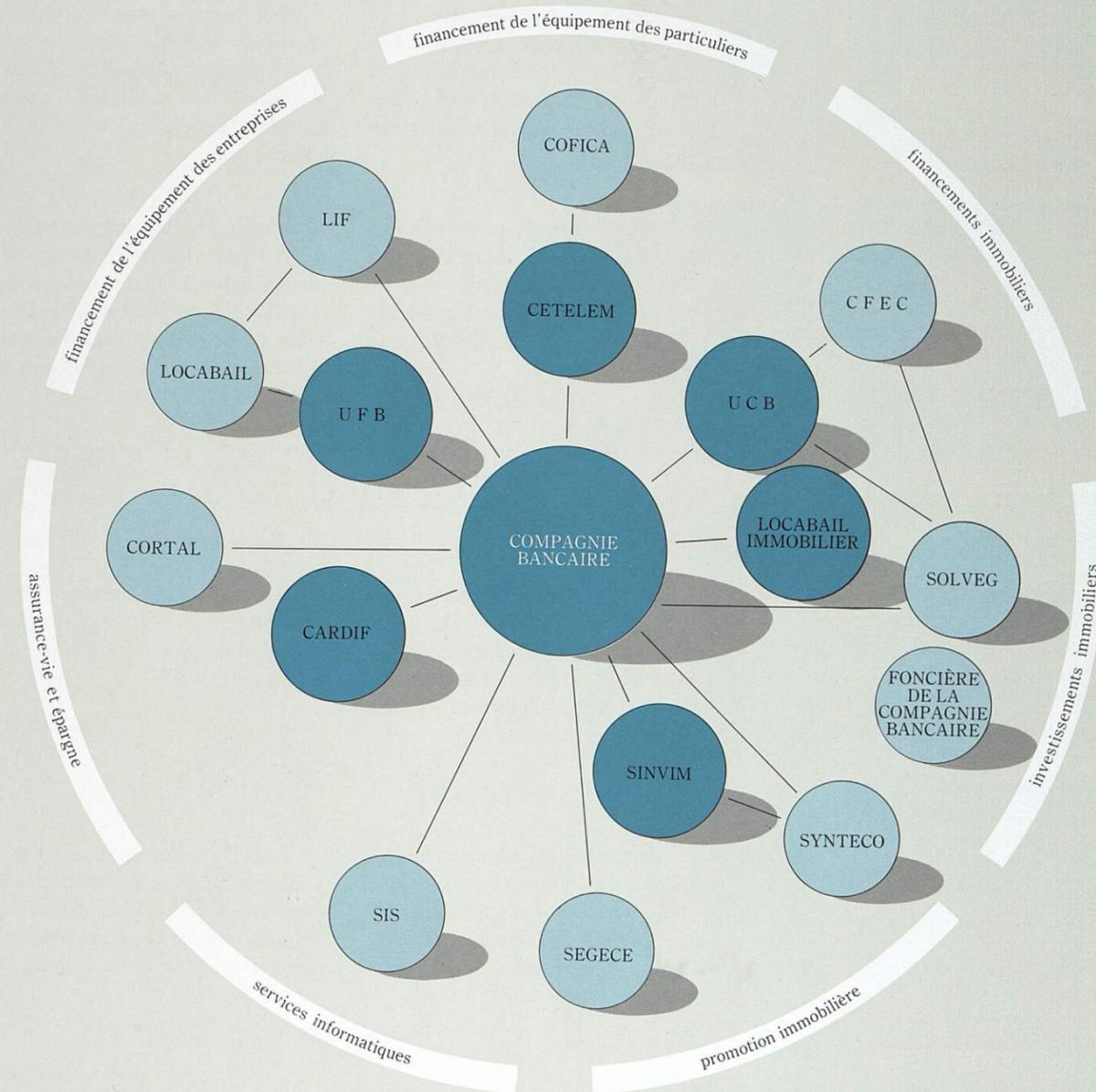
Direction

M. Marcel Ventura *Conseiller auprès du Directoire*
Chefs des départements :
 M. Jean Borgomano *financier et comptable*
 M. Jacques Lesigne *études et opérations financières*
 M. Gérard Senouillet *planification*
 M. Jean Fombonne *personnel et relations sociales*
 M. Jean Fouasse *juridique et fiscal*
 M. Pierre-François Blancher *trésorerie*
 M. Philippe Bioud *informatique et organisation*
 M. Vincent Chazel *contrôle général*
 M. Pierre Maumy *technique et de sécurité*
 M. Jean-Louis Tonnerre *administratif et de gestion*

Secrétariat du Directoire et du Conseil de Surveillance

M. Jacques Lesigne *Responsable de l'information*

LES SOCIÉTÉS DU GROUPE



● sociétés cotées en bourse

SOMMAIRE

DEUX DÉFIS:

LA PRODUCTIVITÉ 10

Informatique, télématique.
La croissance de la productivité a conduit le Groupe de la Compagnie Bancaire à devenir un leader dans l'utilisation de ces nouvelles technologies.

Leur extension permet aux différentes sociétés de consacrer un temps accru aux distributeurs, aux entreprises, aux consommateurs et de mieux anticiper l'évolution de leurs besoins.

L'INNOVATION 14

Un témoignage parmi d'autres des capacités d'innovation du Groupe dans la production en grandes séries d'opérations financières : le développement de Cardif et de Cortal.

Imagination et dynamisme commercial ont permis au Groupe de surmonter le handicap que constituait pour lui l'absence de ressources gratuites ou peu rémunérées. Ils sont indispensables à la poursuite de son développement.

RÉPONDRE A CES DÉFIS EXIGE DES HOMMES ET DES FEMMES:

QUALIFIÉS 20

L'association de services centraux à forte compétence et d'unités légères, aptes à satisfaire avec rapidité les demandes de la clientèle, exige des collaborateurs de haut niveau.

Des politiques de formation et de recrutement très actives visent à satisfaire les besoins du Groupe en personnel qualifié.

IMPLIQUÉS 24

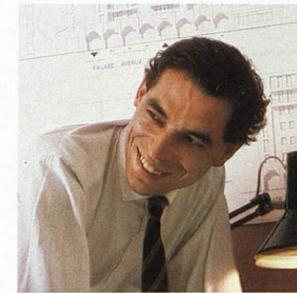
Les résultats obtenus s'expliquent en grande partie par la motivation du personnel et son attachement à l'entreprise, sa compréhension des enjeux et sa capacité à remettre en cause les méthodes de travail.

Ces efforts doivent trouver une contrepartie dans les satisfactions professionnelles et pécuniaires que les collaborateurs peuvent légitimement attendre de leur entreprise.

MOBILES 28

S'adapter sans délais aux évolutions rapides de l'environnement suppose une grande mobilité dans les métiers et les lieux de travail.

Cette mobilité favorise le développement des carrières et permet aux collaborateurs du Groupe de devenir de véritables professionnels.



DEUX DÉFIS

La productivité L'innovation

La politique de rigueur qu'impose le redressement du commerce extérieur a continué de peser en 1985 sur la demande de crédit :

- le volume total de biens durables achetés par les particuliers - automobiles, meubles, produits blancs, produits bruns - a stagné à un niveau proche de celui de l'année précédente,
- le secteur du bâtiment est resté déprimé : le nombre de logements mis en chantier a été proche de celui enregistré en 1984 et le marché de l'ancien a souffert de l'insuffisance du nombre de mises en vente,
- le redressement des investissements des entreprises - surtout sensible dans les entreprises de grande taille - a été nettement moins marqué chez les P.M.E., plus affectées par la morosité du marché intérieur.

Malgré cet environnement difficile et en dépit d'une concurrence active de la part des banques de dépôts et des organismes spécialisés, les sociétés du Groupe sont parvenues à développer leur activité et à accroître leurs résultats :

- les établissements de crédit ont distribué au total 39 milliards de francs de financements nouveaux en 1985, soit 9 % de plus que l'année précédente,
- la collecte d'épargne a atteint 4,6 milliards de francs, montant qui dépasse de plus de 150 % celui de 1984,
- le bénéfice consolidé du Groupe s'est établi à 1 058 millions de francs après impôt, après une progression de 20 % par rapport à l'année précédente.

Ces résultats confirment la nécessité de maintenir la stratégie adoptée, fondée sur deux lignes directrices :

- l'amélioration de la productivité,
- l'innovation commerciale.

LA PRODUCTIVITÉ

Produire plus et mieux, sans augmenter les coûts, tel est le défi de la productivité.

Relever ce défi permet de peser sur les frais généraux, et donc de renforcer la compétitivité des barèmes.

Atteindre cet objectif suppose une détection et une exploitation systématique des gisements de productivité. Politique qui conduit le Groupe à modifier l'organisation des équipes, à changer les méthodes de travail et à diffuser les nouvelles technologies – informatique, télécommunications – dans le monde bancaire et dans le secteur de la distribution.

Des logiciels informatiques performants permettent aujourd'hui de mieux maîtriser les risques et autorisent une audace accrue dans la distribution des crédits.

Les applications télématiques se généralisent. Elles offrent aux différentes sociétés du Groupe la possibilité d'établir des contacts instantanés avec leurs partenaires et d'étoffer la panoplie de leurs services.

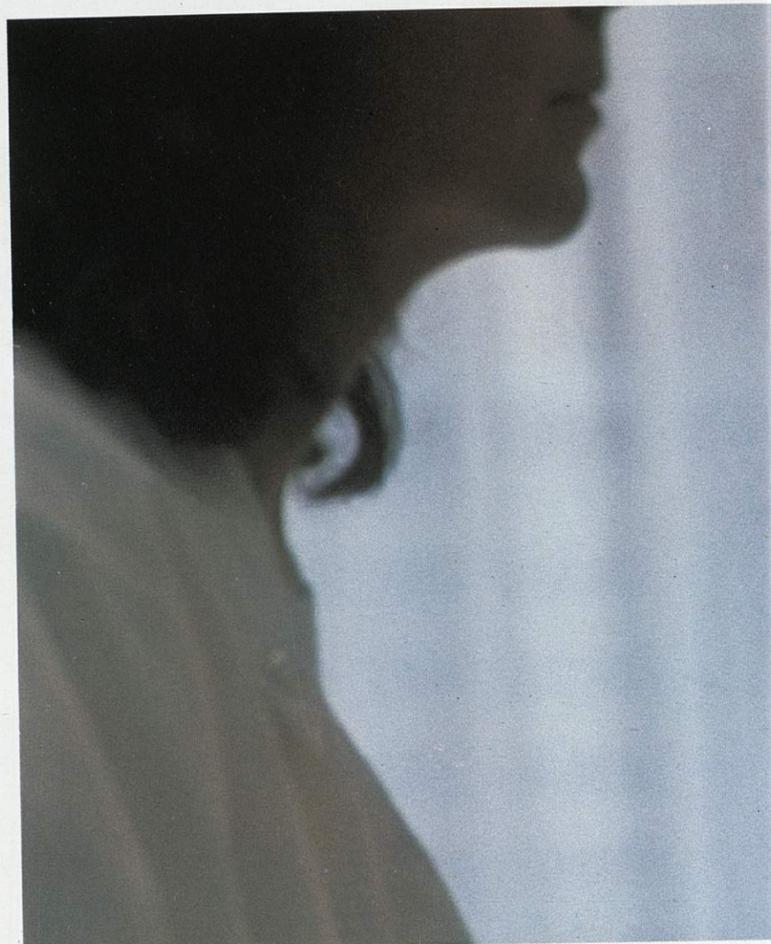
Cette extension des nouvelles technologies améliore notamment la distribution du crédit et permet de conforter les positions acquises, comme en témoigne l'exemple de l'UCB, de l'UFB-Locabail et de Cetelem-Cofica.

Première banque à traiter en 20 secondes l'étude des dossiers de crédit, Cetelem a accepté l'an dernier 440 000 dossiers transmis par voie télématique, soit 60 % de sa production. Fin 1985, près de 9 000 points de vente étaient reliés par réseau télématique au centre serveur de Cetelem.

Mieux communiquer, mieux gérer.

Le Groupe est devenu un leader dans l'intégration de l'informatique et de la télématique dans les fonctions commerciales et dans le domaine de la gestion.

Conserver cette position interdit tout relâchement dans l'effort d'adaptation aux progrès de la technologie.



“Trois mois après un passage à l'UCB comme intérimaire, j'en suis partie sans grande nostalgie”. Chantal Mella reconnaît aujourd'hui qu'il ne faut jamais dire “fontaine, je ne boirai pas...”, car elle revenait un an après, comme secrétaire encore, mais avec la ferme intention de progresser.

Peu attirée par les études théoriques, elle avait opté en troisième pour le concret d'une école professionnelle. La vie active l'a séduite et lui a fait découvrir que l'on pouvait aller plus loin. Il suffit de passer quelques instants avec cette femme pour comprendre qu'elle déborde d'énergie.



Responsable du bureau de Chelles de l'UCB depuis un an à peine, elle vous accueille chiffres en main pour vous prouver que son agence a tout pour être une des meilleures. La distribution de prêts immobiliers progresse vite et *“ce serait encore mieux si on me donnait quelques moyens humains supplémentaires”*. La recette : *“il faut animer son équipe, comparer au jour le jour objectifs et résultats sans attendre les statistiques de fin de mois, car alors il est trop tard. Cela est d'autant plus facile que les éléments d'appréciation sont informatisés”*.

Préférant les parcs à l'anglaise (*“le désordre organisé !”*) aux jardins à la française, aimant la musique contemporaine, Chantal Mella vit avec son époque, avec l'espoir de rencontrer parfois plus de chaleur dans les relations professionnelles : *“l'encouragement ne doit pas seulement être financier. Il faut dire quand c'est bien, ça stimule !”*

LA PRODUCTIVITÉ

Développer les usages de l'informatique et des télécommunications est indispensable, mais ce n'est pas une fin en soi.

Les ordinateurs segmentent correctement la clientèle, mais un point de vente – une agence immobilière, un entrepôt de machines agricoles ou une concession automobile – ne peut être assimilé à une série de chiffres.

Les nouvelles technologies doivent permettre aux commerciaux de consacrer plus de temps au service des distributeurs et du public. Loin de se substituer au contact direct avec la clientèle, elles rendent les collaborateurs du Groupe plus disponibles, plus proches de leurs partenaires.

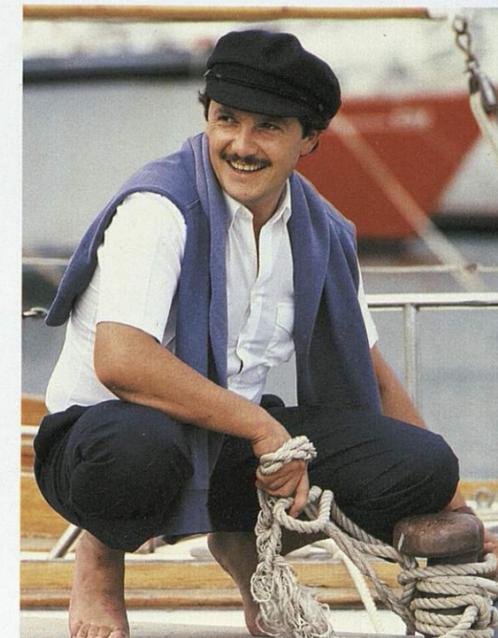
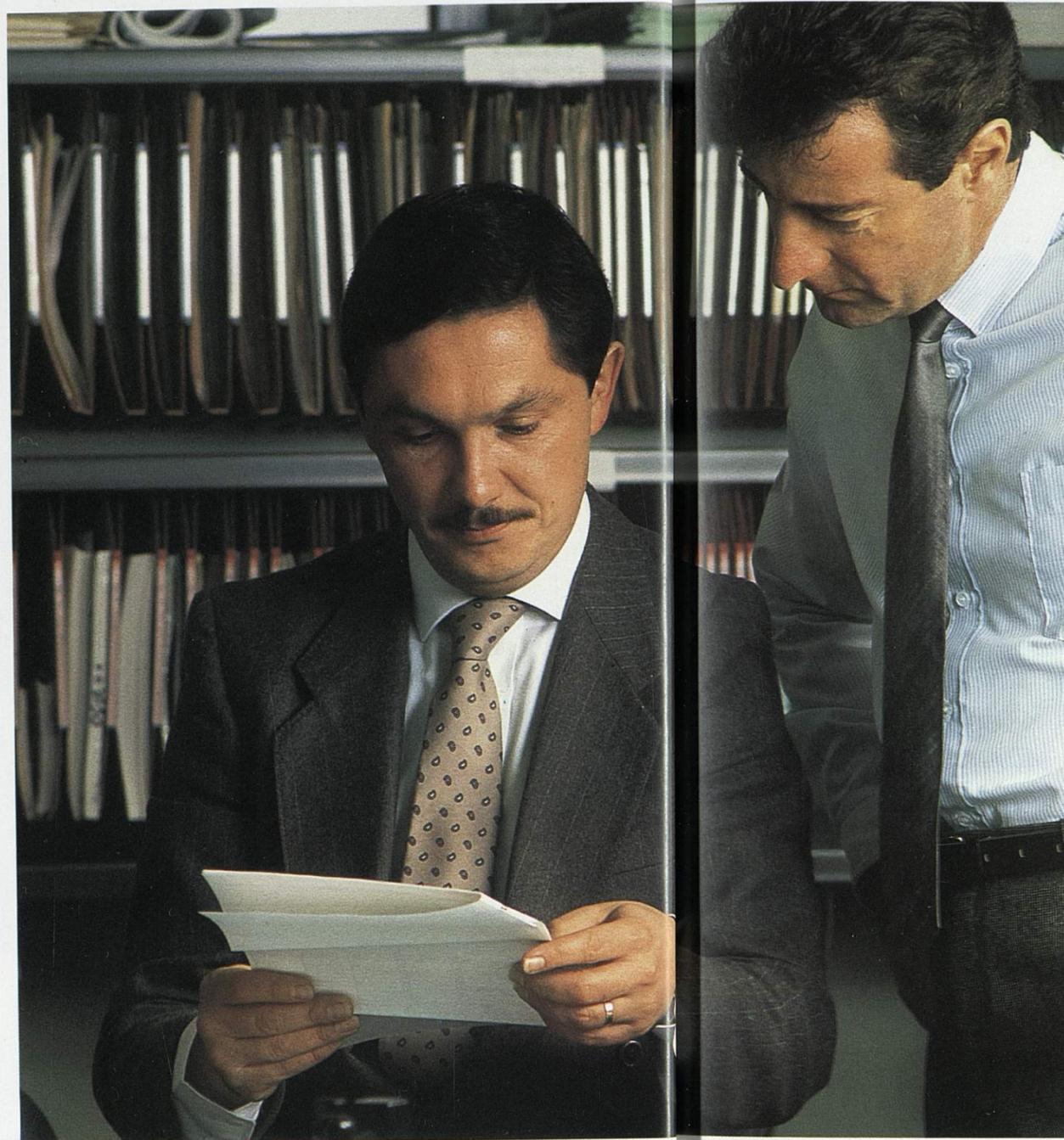
L'accroissement considérable des puissances de traitement et des capacités de mémoire informatiques peut ainsi être mis au service d'une véritable politique de qualité.

Le temps dégagé par les progrès de productivité permet notamment d'accroître la fréquence des contacts téléphoniques avec les distributeurs et, surtout, des visites sur les points de vente.

En résulte une meilleure écoute de la clientèle, écoute indispensable pour gagner des parts de marché et proposer aux commerçants, aux entreprises et aux particuliers, de nouveaux produits, adaptés en permanence à l'évolution de leurs besoins.

Informatique et télécommunications doivent ainsi permettre de réagir sans délai aux exigences de la clientèle.

Libérés de certaines de leurs tâches grâce aux nouvelles technologies, les collaborateurs du Groupe peuvent concentrer plus d'efforts sur l'innovation commerciale.



"L'ambition est nécessaire, elle est un catalyseur de la réussite, et moi je veux bien remplir ma vie, la remplir de qualité !"

Tel est le credo d'Antoine Masi, provençal, amateur d'opéras de Verdi (*"en voiture faute de temps"*), de boules (*"ce sont mes racines"*), qui a refusé de travailler dans l'entreprise familiale : *"j'ai fait mes études pour acquérir une certaine indépendance vis-à-vis de la famille"*.

Ce qui le conduit aujourd'hui à se comporter comme un créateur d'entreprise puisqu'il ouvre l'agence de Cofica à Toulon.

"Prêter de l'argent et se faire rembourser, ce n'est apparemment pas un métier original, et le créneau du crédit auto est embouteillé", constate-t-il. *"A nous de jouer l'originalité et la performance, de convaincre nos clients que nous sommes vraiment bons"*.

Les convaincre en le leur prouvant. Aujourd'hui, les outils de gestion permettent d'alléger la routine administrative au profit de l'action commerciale : *"notre force, c'est d'offrir un service rapide (donner un accord pour un dossier de crédit en deux heures là où la concurrence demande un ou deux jours) et d'être les partenaires des concessionnaires en répondant à leurs attentes locales, souvent éloignées de la politique nationale des constructeurs. Nous devons leur proposer un service de formation commerciale plus large que la simple promotion du nouveau modèle... et nous développer sur de nouveaux marchés, comme celui du bateau qui représente ici 16 % de notre activité, contre 2 % au niveau national"*.

L'INNOVATION

La sévérité de la politique monétaire mise en place en 1973 et renforcée à la fin des années 70 a conduit le Groupe à développer des activités non soumises aux contraintes du contrôle du crédit.

S'inscrivent dans cette stratégie la poursuite de la promotion immobilière et des investissements immobiliers destinés à la location, la prestation de services informatiques, l'extension des activités financières à l'étranger et, à présent, la collecte de l'épargne.

Le développement de Cardif et de Cortal illustre les capacités d'innovation du Groupe dans la production et la gestion en grandes séries de services financiers.

Cardif est aujourd'hui l'un des premiers groupes privés d'assurance-vie et de capitalisation. La qualité des produits proposés, le choix des modes de distribution et la performance de la gestion financière expliquent la rapide progression du chiffre d'affaires : + 32 % l'an en moyenne de 1980 à 1984, + 110 % l'an dernier.

L'introduction en bourse de Cardif S.A. en octobre 1985 souligne les perspectives de développement attendues pour les prochaines années. Perspectives fondées sur l'intérêt croissant que porte le public à l'épargne longue et l'attrait des produits proposés : des produits performants, sûrs et disponibles, basés sur des techniques de distribution économiques et une gestion administrative rigoureuse.

Ces succès ont incité le Groupe à créer Cortal, société spécialisée dans la vente par correspondance de produits financiers.

Conçue pour proposer des placements simples et rentables à une vaste clientèle, Cortal permet à un public peu familier de la gestion financière de se constituer aisément des portefeuilles diversifiés, adaptés à ses besoins d'épargne et de prévoyance.

L'accueil reçu est encourageant : Cortal qui a commencé ses activités début 1984 gérait plus de 1 milliard de francs d'épargne à la fin 1985 et comptait alors 17 000 clients.



"J'aime la vie, j'ai un côté terre à terre, et je voulais faire quelque chose de concret".

On dit Guita Leculier *"mignonne, compétente et emmerdeuse"*. Un DEA d'anthropologie, des études d'ethnologie et d'autres de gestion, elle est entrée au Cetelem un peu par hasard, sans ambition d'y faire carrière, pour y apprendre l'art de la vente. En deux ans, elle s'y découvre le goût des responsabilités.

"J'ai bien appris le travail. J'ai un faible pour la fiscalité, ça bouge, mais c'est sérieux. Pas de baratin, il faut connaître, approfondir..."

Elle vient d'arriver à Cortal. Conseil en placement, son rôle y est de formuler en professionnelle les avantages et les risques d'un investissement, auprès d'une clientèle de connaisseurs qui joue le confort et la sécurité.

Les aspirations de la clientèle vont du traditionnel "Cortal-Pierre" au produit "Cortal 1000" qui procure des revenus trimestriels : *"un bon commercial sait écouter ; ce qui nous intéresse, c'est d'offrir à tous une qualité de services et un sérieux habituellement réservés aux gros investisseurs"*.

Cette large clientèle est sensibilisée par mailing et par téléphone, puis suivie de façon personnalisée : *"une fois séduit, un client Cortal est suivi par le même interlocuteur"*.

Indépendante, Guita Leculier dit avoir trouvé là une forme de perfectionnisme : *"mais attention ! Je préserve ma vie privée, bien qu'il y ait dans cette maison une ambiance magique assez rare"*.

L'INNOVATION

Le Groupe est un animal de marché.

Imagination et dynamisme commercial lui ont permis de surmonter le handicap que représentait pour lui la prolifération des prêts à taux privilégiés, et donc de conserver son rôle dans la distribution du crédit.

Malgré un environnement difficile, le potentiel de développement des sociétés de crédit du Groupe reste important : le mode de vie des individus et les attentes des entreprises se modifient, le commerce se modernise et des débouchés apparaissent pour des produits nouveaux, adaptés aux futurs besoins de la clientèle.

Informatique et télécommunications permettent ainsi aux sociétés de crédit du Groupe d'élargir la gamme de leurs services et de proposer à toutes les catégories de distributeurs des prestations instantanées réservées, hier encore, à quelques uns.

Deux domaines sont principalement concernés :

- l'information : statistiques sur les marchés et sur la clientèle des distributeurs, informations détaillées sur les types de crédit, les barèmes, les prêts en cours, communications électroniques entre les sociétés de crédit et leurs partenaires, entre les vendeurs eux-mêmes...

- la gestion : gestion des fichiers commerciaux, gestion des stocks, conseil en marketing, analyse financière, affacturage, formation à la vente...

Partout, de nouveaux services à créer, de nouveaux besoins à satisfaire : le Groupe doit anticiper les directions vers lesquelles vont évoluer ses marchés et définir ses produits en conséquence.

L'innovation : une discipline indispensable à la bonne santé du Groupe.



Apparemment, il n'y a pas de relation directe entre Synteco et la Sis, entre une entreprise d'ingénierie immobilière et une société de services informatiques. Sauf un état d'esprit qui anime Pierre Alard.

Après 14 ans passés dans le secteur immobilier à inventer, monter, coordonner, construire, Pierre Alard, 40 ans, entre à la Sis, et pourtant : *"je suis le seul non informaticien de la maison !"*

Sa passion : innover et prendre des risques sur le créneau nouveau du marketing direct dont l'aspect le plus connu est la vente par correspondance. *"Il ne suffit pas d'envoyer des mailings, encore faut-il qu'ils fassent mouche. Mon rôle, c'est de faire la chasse au gaspi, fausses adresses ou répétitions : ceux qui font de la vente par correspondance veulent des fichiers fiables. Notre crédibilité, c'est d'anticiper leurs attentes en les aidant à personnaliser au maximum leurs relations postales avec leurs publics"*

Il est ainsi possible, aujourd'hui, de stimuler au bon moment les comportements des clients potentiels grâce à l'informatique. Le rêve de Pierre Alard, c'est d'utiliser au mieux les forces de la Sis pour développer ces services.

A l'écoute de son environnement, il sait profiter des possibilités d'un groupe important qui ne le fige pas : *"faire la même chose pendant une quarantaine d'années, cela me paraît diabolique et grave. Pendant un certain temps, on vit sur son acquis, ensuite on n'innove plus"*

Son ambition, c'est de vivre dans une équipe de gagnants : *"la force de la Sis, c'est d'être une PME de 200 personnes, sans structure rigide, qui sait devancer les problèmes des clients et la concurrence...."*

DES HOMMES POUR
RÉPONDRE AUX DÉFIS

Face aux contraintes qu'impose l'environnement, les nouvelles techniques ne peuvent garantir à elles seules le développement du Groupe.

Elles ne valent que par la compétence des hommes qui les mettent en œuvre et s'efforcent de relever les défis auxquels ils sont confrontés pour assurer la rentabilité de demain.

Ces techniques ont ainsi leurs contraintes.

Productivité et innovation exigent des collaborateurs :

- qualifiés,
- fortement impliqués,
- et très mobiles.

QUALIFIÉS

L'organisation adoptée dans le Groupe associé

- des services centraux à forte compétence
- à des unités légères, aptes à répondre avec rapidité et précision aux demandes de la clientèle.

Elle requiert ainsi des collaborateurs qualifiés et très mobiles, dans tous les domaines d'activité concernés et à tous les niveaux de responsabilité.

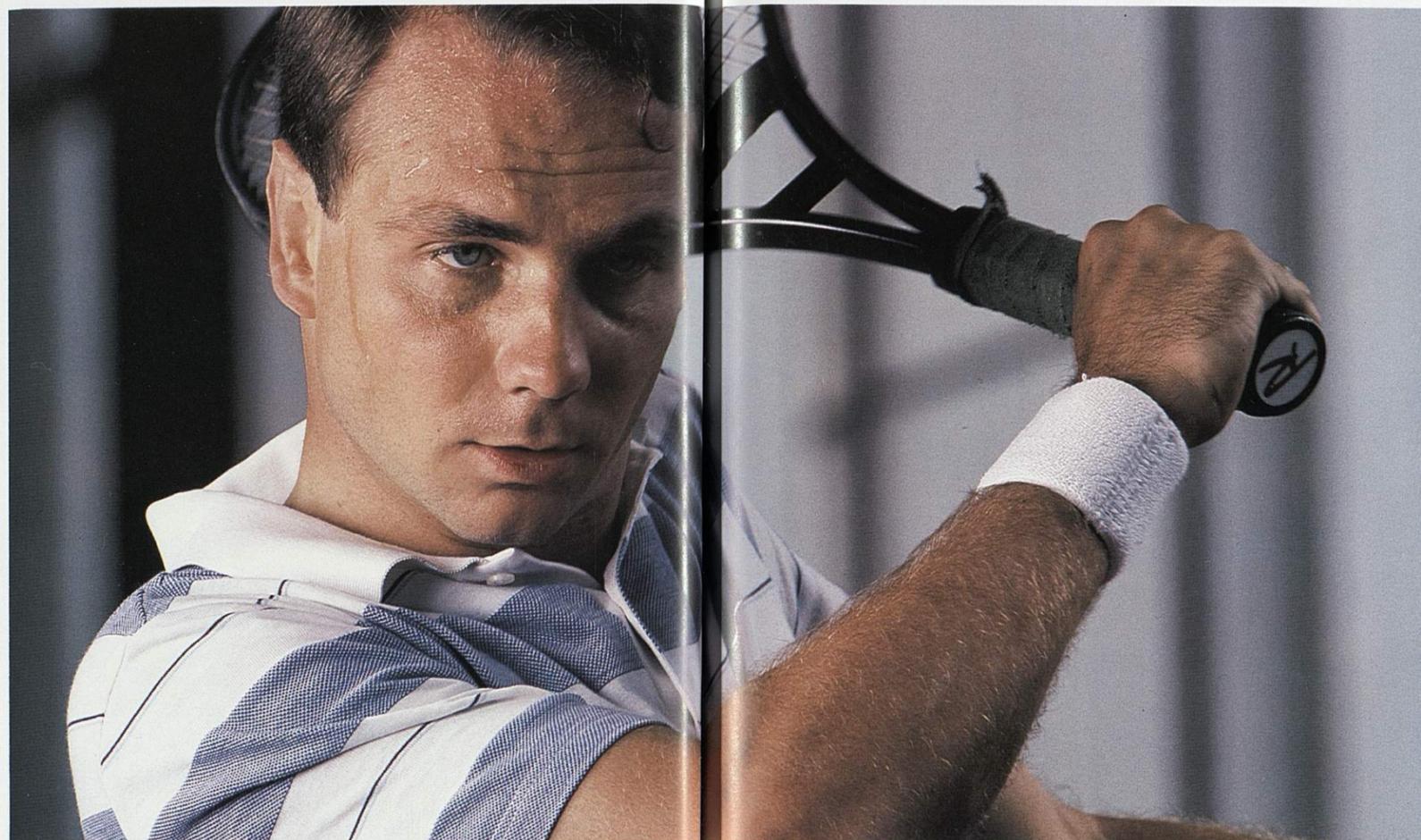
La qualification croissante du personnel se traduit par une hausse continue des proportions de gradés et de cadres et, par conséquent, par la diminution de celle des employés : la proportion d'employés dans l'ensemble des effectifs a diminué des 2/3 au cours des dix dernières années.

Les gradés constituent à présent plus de la moitié des effectifs du Groupe et les cadres près de 30 %, soit une proportion près de deux fois supérieure à celle observée en moyenne dans la profession bancaire.

L'importance des effectifs de gradés et de l'encadrement reflète les besoins du Groupe en collaborateurs de haut niveau, susceptibles de remplir avec promptitude et rigueur les missions qui leur sont confiées. Principaux domaines concernés : l'action commerciale, les opérations financières, les études juridiques, les applications informatiques et statistiques.

Les efforts déployés par le Groupe pour accroître ses compétences et répondre à ses besoins en personnel qualifié sont concentrés dans deux directions :

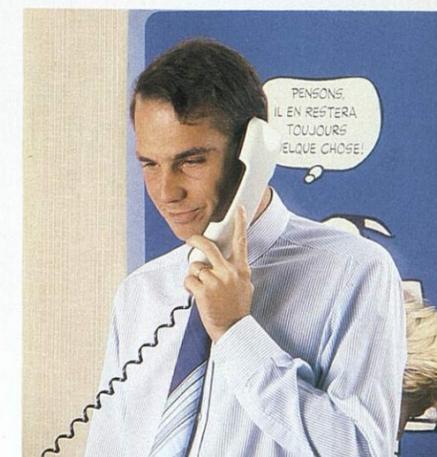
- des actions soutenues en matière de formation,
- une politique de recrutement très active.



Il avoue d'emblée deux passions : le tennis et le bridge. Quand il parle, on en découvre une troisième : son métier.

Dans tous ces domaines, Gérard Binet, 32 ans, cherche à se dépasser. C'est déjà ce qu'il devait rechercher en faisant ses versions grecques, c'était le leitmotiv à HEC et c'est ce qu'il a visé en entrant à la Compagnie Bancaire.

Un stage d'un an dans les différentes sociétés du Groupe tout d'abord, puis



le service Études du GEP (le GIE qui gère les services communs des entreprises du Groupe) où il a fait partie du "vivier" : "point de passage de jeunes diplômés qui sont ensuite affectés dans une société. Un bon poste d'observation. Les études effectuées dans ce service ont permis de bien traverser les différentes crises de taux depuis 74, mais attention à l'autosatisfaction !"

La planification et le contrôle de gestion — son premier poste en arrivant à Cardif — confirment par la suite son expérience en matière financière. "Au service Études, j'étais près du Bon Dieu ; à Cardif, je suis sur le terrain, beaucoup moins protégé". Gérard Binet développe à présent la vente directe pour Cardif-Conseil. "A moi d'imposer cette nouvelle activité, d'en faire un succès. Je suis armé pour. Tout ce que j'ai fait jusqu'à présent m'a donné une bonne connaissance du fonctionnement financier de la maison. A moi maintenant de l'aider à développer son fonds de commerce dans de bonnes conditions de rentabilité".

QUALIFIÉS

La progression de la productivité et la diffusion du désir d'innover doivent être soutenues par un effort constant de formation.

Les dépenses de formation représentent actuellement 5 % de la masse salariale et les actions engagées – des stages d'une durée moyenne de 6 jours – concernent chaque année plus de la moitié des collaborateurs.

Sont particulièrement encouragées dans les sociétés de crédit les actions de formation destinées à assurer la reconversion et l'évolution professionnelle des personnes appelées à exercer de nouvelles activités au sein du Groupe : informatique et télécommunications qui déchargent les hommes de tâches parfois répétitives doivent aussi alléger les organigrammes.

L'apparition de nouveaux produits financiers et la modification des méthodes de travail impliquent des actions encore plus soutenues à l'avenir en matière de formation : les efforts seront intensifiés dans cette direction dans l'ensemble des sociétés du Groupe et l'encadrement y sera encore plus nettement associé.

La qualité des recrutements fait également l'objet de beaucoup d'attention. Attention nécessaire pour recruter des collaborateurs performants, mobiles et novateurs et appliquée à toutes les étapes de la procédure de recrutement : le film "Rencontre du XVI^e type", destiné à présenter le Groupe aux jeunes dans les écoles, a reçu le Grand Prix du Film d'entreprise au Festival de Biarritz en 1985.

Les candidatures sont étudiées au niveau du Groupe, les sociétés prennent la décision finale du recrutement.

Deux facteurs caractérisent les orientations actuelles en matière de recrutement :

- une forte augmentation des embauches de jeunes cadres : le nombre de cadres recrutés chaque année a rejoint celui des promotions internes de gradé à cadre,
- un niveau de formation élevé : 4 cadres recrutés sur 5 ont effectué au moins cinq années d'études supérieures et près des 2/3 d'entre eux proviennent de grandes écoles d'ingénieurs ou de gestion.

"HEC ? parce que les classes préparatoires donnent de bonnes bases méthodologiques et entraînent au raisonnement ! La Compagnie Bancaire ? A cause de la variété du Groupe et de ses perspectives de développement."

Marie-Laure Forestier, 25 ans, d'apparence discrète et réservée, cache une tenacité perfectionniste.

Premier emploi à la Sis : *"pour apprendre l'informatique, parce que c'est utile, mais surtout parce que la programmation, ça oblige à raisonner avec rigueur"*.

Dans la foulée, elle se plonge dans ses manuels pour passer un DECS. Elle joue alors la synergie du Groupe, demande à faire du contrôle de gestion et entre



comme attachée de direction à UFB-Locabail. *"Pour l'instant, j'apprends encore. Dans peu de temps, j'aurai besoin de me diversifier, d'élargir mon champ de connaissances"*.

Elle envisage de plus de passer une licence en droit, à ses moments perdus. On peut se demander où Marie-Laure Forestier trouve le temps de tout faire. D'autant que depuis plusieurs années, elle peint : *"c'est la découverte de nouvelles techniques, comme l'aquarelle en ce moment. Mais c'est surtout le moyen de compléter une activité aride, qui consiste à manier des chiffres, par un domaine plus poétique, plus créatif"*.

Elle peint pour son plaisir, n'essaie pas d'exposer (*"je manque de talent !"*) et détruit ses toiles après les avoir critiquées : *"faire des prévisions rigoureuses n'interdit pas de s'intéresser à l'irrationnel, à l'émotif, que j'essaie ainsi d'analyser"*.



IMPLIQUÉS

Les résultats du Groupe s'expliquent en grande partie par la motivation du personnel et son attachement à l'entreprise, sa compréhension des enjeux et sa capacité à remettre en cause les méthodes de travail avant qu'elles ne soient dépassées.

Cet engagement est l'affaire de tous.

Seule une mobilisation de l'ensemble des collaborateurs peut permettre au Groupe de conserver son dynamisme et de réaliser ses ambitions en matière de productivité et d'innovation.

Cette mobilisation suppose une politique de personnel extrêmement attentive.

Créer les conditions d'épanouissement des hommes conduit à encourager :

- la décentralisation
- et la polyvalence.

La décentralisation doit permettre d'enrichir les fonctions et de responsabiliser les collaborateurs.

Condition indispensable d'efficacité et de souplesse, elle conduit à doter les responsables régionaux des moyens autonomes nécessaires à leur action.

La polyvalence est également la règle, qu'elle intervienne dans l'organisation des tâches quotidiennes ou dans la succession des métiers exercés au cours d'une carrière.

"Je voulais être médecin généraliste, je suis devenu promoteur immobilier ! En fait, je voulais m'occuper de la famille et, aujourd'hui, je construis sa maison".

Depuis 2 ans à la Sinvim, François Piot apprend sur le tas ce métier qui avait, récemment encore, une image de marque médiocre. *"Heureusement, en gestion à l'Université Dauphine, j'ai appris à remettre en question les idées reçues".*

"La puissance du Groupe, sa structure, sa façon de nous responsabiliser sont séduisantes. Au-delà des définitions de fonction, ce sont les tempéraments qui comptent". Petit à petit, François Piot prend sa place dans le Groupe. Peut-être parce qu'il est amoureux de ce qui est bien fait.

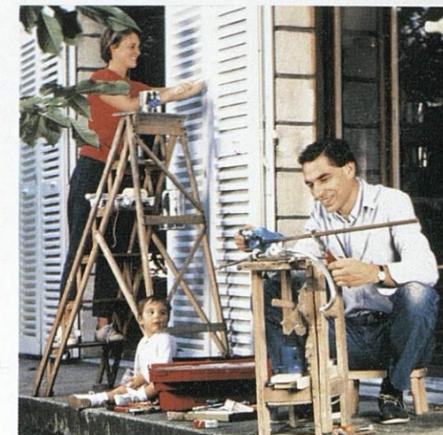
Débutant dans la vie, avec des moyens financiers limités, il a acheté une vieille maison dans laquelle il refait tout. Son enthousiasme est suffisamment



communicatif pour que son épouse qui ne connaissait rien au bricolage soit devenue une experte dans le maniement du tournevis. Curieux, aimant relever les défis, François Piot s'est aussi lancé dans la couture : *"un domaine où l'imagination et l'expérience peuvent se conjuguer !"*

Dans l'immobilier, c'est la même chose. Proche des échelons de décision, il peut laisser libre cours à son esprit d'initiative.

Jeune (26 ans) et passionné, il regarde le Groupe avec tendresse : *"en un mot, ici, je suis bien. Quand la Sinvim fait un bel immeuble, j'en suis fier. Mon seul regret peut-être : que les entreprises du Groupe ne s'appuient pas plus les unes sur les autres, on serait encore plus forts".*



IMPLIQUÉS

Les efforts consentis par les salariés du Groupe doivent trouver une contrepartie dans les satisfactions professionnelles et pécuniaires que l'on peut légitimement escompter d'une entreprise bénéficiaire.

Les collaborateurs attendent des rémunérations adaptées à leur mérite et leur qualification croissante permet d'élever régulièrement le niveau des salaires.

L'accord de participation, l'accord d'intéressement et l'accord de Groupe contribuent également à renforcer leur cohésion.

Les accords de participation et d'intéressement aux bénéfices ont accru les revenus du personnel de 10 % en moyenne en 1985.

Malgré la diversification des métiers financiers, les collaborateurs gardent conscience de leur appartenance à une véritable communauté de vie et de travail dont témoigne une unicité de statut.

La politique de rigueur qu'impose l'environnement a conduit à renforcer cette solidarité au cours des dernières années.

Le Groupe a choisi de protéger l'emploi en donnant la priorité au recrutement interne et des dispositions ont été récemment prises pour faciliter la transition entre la pleine activité et la retraite.

Le développement de groupes de progrès composés de petites équipes de volontaires, soucieux de mieux répondre aux exigences de la clientèle, contribue par ailleurs à améliorer la qualité du service et à favoriser l'épanouissement des hommes.



"On n'acquiert rien sans effort !" C'est en substance le discours de Danielle Hadjadje, 35 ans, secrétaire au service social du Groupe.

Un principe qu'elle tente d'appliquer. *"J'avais 14 ans quand j'ai commencé à travailler dans la coiffure. Après un apprentissage difficile, j'ai pu passer un CAP. J'aimais beaucoup mon métier qui me permettait d'être très proche de la clientèle. Ensuite je me suis mariée, les enfants sont arrivés, il m'a fallu choisir. Je travaillais tard le soir, le samedi et le dimanche matin — c'était encore comme ça il y a 15 ans — et la coiffure n'était plus concevable avec une vie familiale équilibrée".*

C'est alors qu'elle entre à la Compagnie Bancaire comme serveuse au restaurant : *"les horaires me convenaient davantage et l'ambiance était très sympathique. Après plusieurs années, j'ai eu à nouveau envie de changer. Ce qui n'était pas facile. Car les gens ne pensent pas toujours à vous proposer autre chose lorsque vous travaillez au restaurant".*

Peu importe, Danielle Hadjadje veut faire autre chose. Elle demande à passer un CAP de banque : *"deux ans de travail et l'appui de ma hiérarchie"*, et entre à 31 ans comme dactylo au GEP. *"Ça changeait du restaurant, il m'a fallu plusieurs mois pour m'habituer à travailler dans un bureau. Et je me suis dit : il faut que je réussisse. C'est à moi de le prouver".*

Aujourd'hui secrétaire, Danielle Hadjadje travaille au service social dans l'équipe en charge des colonies de vacances, allocations de garde d'enfants... Prenant goût aux responsabilités qui lui sont confiées (*"j'aimerais bien continuer à progresser"*), Danielle Hadjadje constate que : *"c'est aux gens de se prendre par la main, de savoir ce qu'ils veulent et d'agir en conséquence..."* et retrouve avec plaisir *"le goût du contact que j'avais autrefois dans le salon de coiffure"*.

La mobilité dans les fonctions et dans les lieux de travail est un objectif prioritaire.

La création de services nouveaux nécessite le transfert vers des activités en forte croissance de collaborateurs rendus disponibles par les gains de productivité enregistrés dans des secteurs moins porteurs.

La mobilité est aujourd'hui importante au sein de chacune des sociétés : chaque année, environ 1 personne sur 8 change de fonction à l'intérieur de sa société. La moitié de ces mutations comporte un changement de lieu de travail, et plus d'une mutation sur deux correspond à un nouveau métier.

La mobilité est également significative entre sociétés du Groupe, mais nettement moins élevée : 1 personne sur 7 a en moyenne changé de société au cours des dix dernières années.

La mobilité entre sociétés sera vivement encouragée, à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'activité.

Information, formation et mobilité sont complémentaires. Cette multiplication des passages entre sociétés suppose, outre une politique de formation très active, une bonne information du personnel :

- sur les métiers et possibilités de carrière dans les autres sociétés,
- sur les aspects positifs de la mobilité.

La mobilité permet aux collaborateurs d'élargir leurs connaissances et de diversifier leur expérience : elle constitue un élément positif dans une carrière, aussi bien pour un directeur que pour une secrétaire, et doit être valorisée en conséquence.



Suivre Bernard Le Goffic ne doit pas être une sinécure. Cet homme est en mouvement, depuis toujours... ou presque, 24 h sur 24... ou presque.

Bonne bourgeoisie, bonnes études, espoir de son club de foot, tout pour être tranquille. Et pourtant, à 17 ans, il court déjà les jobs d'été : animateur de centres de loisirs pour adolescents ("il faut se creuser la tête pour occuper des gamins de 14 ans !"), gestionnaire d'un dépôt de distribution d'alcools ("il faut avoir le contact avec des gens très disparates"), gestionnaire d'une cafétéria d'hypermarché ("quelle marge ! je comprends qu'il y en ait partout"), Bernard Le Goffic est à la fois la tête et les jambes. "Malgré mes diplômes, ce qui m'intéresse, c'est de me démontrer que je suis capable de réaliser quelque chose".

Parisien, il a jugé préférable de débiter sa carrière en province : "je sou-

haitais une certaine qualité de vie que Paris ne pouvait offrir à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur". Ambitieux mais prudent, il entre au Cetelem en lisant les petites annonces du Monde : "je recherchais une entreprise qui puisse m'apporter un savoir-faire, une grande diversité d'activités, des espoirs de revenus, de responsabilités et aussi... la sécurité par rapport à la PME traditionnelle".

Dans l'entreprise depuis 8 ans, il a été en poste à Reims, Lyon, Dijon, Rouen et Metz. Attaché commercial parmi 600 autres au début, il est aujourd'hui l'un des 8 directeurs spécialisés de Cetelem. Prochaine étape : un passage par le siège : "pourquoi pas ? On dit que j'ai une grande gueule. Ça me forcera à mettre un peu plus de formes !".

Bernard Le Goffic a 32 ans.



L'évolution de l'environnement nécessite des reconversions rapides.

S'adapter sans délai à ces évolutions impose au Groupe de conserver sa souplesse d'organisation.

La gestion des ressources humaines – entretiens annuels, entretiens de formation, appréciation des performances – ne doit pas déboucher sur des plans de carrière figés.

Pas de programme de carrière rigide dans le Groupe, mais plutôt des opportunités de carrière, fonction des mérites de chacun et des occasions du moment.

Ces occasions sont nombreuses et seront à l'avenir encore plus fréquentes : les compétences acquises par le Groupe dans la production et la gestion en grande série d'opérations financières le conduisent à accroître la diversité de ses activités.

Cette diversité favorise la promotion des individus et le développement des compétences. Elle permet aux salariés d'acquérir une connaissance approfondie des marchés et de devenir de véritables professionnels.

Des professionnels, à l'écoute de la clientèle, et dotés d'une grande faculté d'adaptation, ... telle doit être l'image des collaborateurs du Groupe de la Compagnie Bancaire dans la France de demain.



"Le plaisir de voir toute une partie se dérouler, de pouvoir analyser les coups, de vibrer quand le talent s'appuie sur du savoir-faire..." Qu'elle parle de tennis ou de son métier, Marie-Josèphe Semal va au fond des choses.

Cette femme, qui est entrée il y a près de 20 ans à la Segece, veut tout connaître de ce qui l'intéresse. Docteur en droit, elle s'est refusée à être un "juriste en chambre" : *"il faut avoir un esprit cartésien mais le droit, les contrats, les pièges, il est indispensable de les vivre sur le terrain"*.

Aujourd'hui "chef de projet", elle jubile en voyant progresser le centre commercial construit au cœur de Lille, qu'elle a pris en main six mois avant le début des travaux : *"je l'ai négocié, je le fais vivre et il me faudra passer un bébé*

réussi à ceux qui devront l'élever, c'est-à-dire les gestionnaires et bien sûr les commerçants. Après la gymnastique qu'impose le raisonnement juridique, j'ai découvert au département production d'autres responsabilités. Le contact avec les réalités donne de grandes satisfactions. Construire des centres commerciaux, c'est la vraie vie : il faut bien coller à la demande, ça force à avoir les yeux et les oreilles montés sur roulement à bille. C'est comme dans "l'Art de la Fugue" de Bach : il ne faut rien laisser au hasard, que tout soit parfait, et que tout semble simple !"

Ainsi vit Marie-Josèphe Semal, en accord avec elle-même, sans trop regretter le peu de temps qu'elle consacre à ses "dadas" : les voyages et les vieilles pierres, avec un faible très prononcé pour l'Italie. *"Il suffit de s'impliquer avec passion !"*



Conception et réalisation
SYNELOG-L'Édition Artistique, Paris (1) 42.28.26.40
Imprimé en France

Propos recueillis par Didier ADES
Photographies de Julio DONOSO

compagnie bancaire
5, avenue Kléber, 75116 Paris - Tél. (1) 45.25.25.25

En 1985, les sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire ont développé leur activité et accru leurs résultats.

Les financements nouveaux distribués ont augmenté de 9 %, pour atteindre 38 milliards de francs au 31 décembre de l'année. En fin d'exercice, les opérations en cours atteignent 102 milliards de francs et le total du bilan 170 milliards de francs.

Le bénéfice consolidé du Groupe s'est élevé à 1 058 millions de francs après impôts, résultat supérieur de 20 % à celui de l'année précédente.

La part du bénéfice qui revient à la Compagnie Bancaire est de 530 millions de francs, ce qui représente 60 francs par action Compagnie Bancaire avant prise en compte de

répartition d'actions nouvelles émises en

COMPAGNIE BANCAIRE

ASSEMBLÉE DU 25 MARS 1986

Les résultats ont été accompagnés de quelques peu d'incidents.

La poursuite de la politique d'assainissement, indispensable pour restaurer l'équilibre patrimonial, a été réalisée par le maintien de provisions adéquates et budgétaires rigoureuses qui ont permis de peser sur la demande et d'éviter.

Les valeurs d'actifs de bâtiment, des biens d'équipement, du foyer et de l'automobile ont subi une dépréciation supérieure aux provisions correspondantes. Malgré des ventes à quatre-vingt-trois pour cent des hypothèques, des incursions dans les ventes de titres.

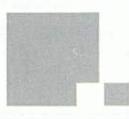
En fin de l'exercice, les résultats ont été inférieurs. L'analyse financière marginale a été défavorable, ce qui a entraîné une dépréciation des valeurs d'actifs de bâtiment, des biens d'équipement, du foyer et de l'automobile. Malgré les hypothèques, des incursions dans les ventes de titres.

Les résultats ont été accompagnés de quelques peu d'incidents.

Les résultats ont été accompagnés de quelques peu d'incidents.

Les résultats ont été accompagnés de quelques peu d'incidents.

Les résultats ont été accompagnés de quelques peu d'incidents.



SOMMAIRE

RAPPORT DU DIRECTOIRE	3
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	10
OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	12
RÉSOLUTIONS	14
ACTIVITÉS DU GROUPE	16
COMPTES CONSOLIDÉS	29
COMPTES DE LA COMPAGNIE BANCAIRE	43

RAPPORT DU DIRECTOIRE

En 1985, les sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire ont développé leur activité et accru leurs résultats.

Les financements nouveaux distribués ont augmenté de 9 %, pour atteindre 39 milliards de francs sur l'ensemble de l'année. En fin d'exercice, les opérations en cours atteignaient 102 milliards de francs et le total du bilan 120 milliards de francs.

Le bénéfice consolidé du Groupe s'est établi à 1 058 millions de francs après impôt, résultat supérieur de 20 % à celui de l'année précédente.

La part du bénéfice qui revient à la Compagnie Bancaire est de 586 millions de francs, ce qui représente 56 francs par action Compagnie Bancaire avant prise en compte de l'émission d'actions nouvelles décidée en février 1986.

Ces résultats ont été acquis malgré des marchés peu porteurs.

La poursuite de la politique d'assainissement, indispensable pour restaurer l'équilibre extérieur, s'est traduite par le maintien de politiques salariale et budgétaire rigoureuses qui ont continué de peser sur la demande intérieure.

Les volumes d'activité du bâtiment, des biens d'équipement du foyer et de l'automobile sont ainsi restés sensiblement inférieurs aux niveaux enregistrés au début des années quatre-vingt, malgré les évolutions plus favorables observées en fin d'année.

Du fait de l'insuffisance des débouchés intérieurs, l'amélioration des marges n'a généralement pas provoqué une forte augmentation du volume des investissements chez les entreprises qui emploient moins de 100 salariés, lesquelles constituent l'essentiel de la clientèle du Groupe dans le secteur productif.

Contrastant avec la lente reprise de ces marchés, l'environnement monétaire et financier s'est rapidement modifié.

Le recul des taux d'intérêt à l'étranger, la décélération de l'inflation en France et la fermeté de la monnaie nationale ont permis de poursuivre la détente des taux d'intérêt. Celle-ci a eu un effet positif sur la position concurrentielle des sociétés de crédit du Groupe : le coût des ressources que ces sociétés empruntent sur les marchés des capitaux a davantage reflué que celui de l'épargne reçue par les banques de dépôts.

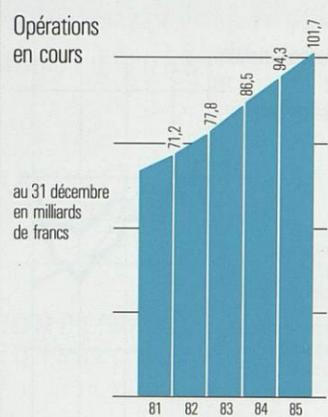
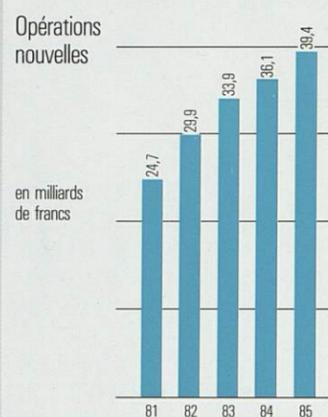
Les multiples changements apportés à la réglementation financière constituent également des éléments favorables dont la conjonction transforme profondément le système financier.

La réforme du rôle des intermédiaires opérant sur les marchés financiers a permis d'assouplir leur fonctionnement. Lancement des certificats de dépôts, création de la Caisse de Refinancement Hypothécaire, premières émissions de billets de trésorerie, institution d'un marché à terme d'instruments financiers... : autant d'innovations qui ont également contribué à doter la place financière de Paris d'instruments de transaction adaptés aux besoins des entreprises et des investisseurs institutionnels. □

L'environnement



Les activités de crédit



Les autres activités

Les opérations nouvelles de crédit ou de crédit-bail réalisées par les sociétés du Groupe ont progressé de 9 % de 1984 à 1985. Sensiblement supérieure à celle de l'indice général des prix, cette augmentation recouvre des évolutions contrastées selon les secteurs.

Les nouveaux financements d'équipements productifs se sont accrus de 11 %. Seuls se sont inscrits en retrait les financements de matériels agricoles qui avaient connu une année exceptionnelle en 1984, tandis que les financements de véhicules industriels et de matériels de travaux publics ont progressé de 18 %, ceux d'équipements industriels de 28 % et ceux de matériel informatique et de bureautique de 39 %.

Les nouveaux crédits d'équipements aux particuliers ont augmenté, globalement, de 15 % par rapport à 1984. Les financements effectués dans le secteur du meuble et de la haute-fidélité sont restés affectés par la conjoncture de ces marchés, mais ceux destinés à l'achat d'appareils électroménagers et vidéo ont respectivement progressé de 14 et 7 %. Les financements de véhicules, neufs ou d'occasion, ont augmenté de 13 %.

Destinés principalement à l'achat ou à la rénovation de logements, les financements immobiliers nouveaux ont augmenté, globalement, de 19 % dans le secteur libre. Les financements professionnels et les crédits accordés aux particuliers pour l'acquisition de logements anciens ont progressé à eux seuls de 33 %. L'évolution a été nettement moins favorable sur le marché du neuf et sur celui des travaux : la stagnation des mises en chantier et une concurrence très vive dans le secteur des travaux expliquent les reculs enregistrés sur ces marchés.

L'assujettissement au contrôle du crédit de la distribution des prêts conventionnés et des activités de location à partir de début 1985 a par ailleurs conduit à freiner ce type d'opérations, du fait du renchérissement de leur coût et donc de leur moindre rentabilité.

Les opérations nouvelles réalisées à l'étranger ont concerné pour une moitié des financements d'avions et pour l'autre de bateaux. En progression de 35 % par rapport à 1984, le montant de ces opérations n'a représenté que 1 % des financements distribués en France.

La prise de contrôle d'une petite société allemande spécialisée dans le financement d'équipements professionnels, Systema Leasing, a témoigné de la volonté du Groupe de se développer à l'étranger en utilisant le savoir-faire acquis par ses sociétés. □

Les activités françaises situées hors du champ d'application du contrôle du crédit ont aussi progressé.

Les ventes de logements et le volume des affaires nouvelles retenues dans les programmes immobiliers ont sensiblement augmenté.

Par l'introduction au second marché des actions de Cardif, sa filiale d'assurance, la Compagnie Bancaire a voulu associer le public au capital d'une société qui est devenue en douze ans l'une des principales sociétés privées d'assurance-vie françaises et devrait continuer à se développer sur le marché de l'épargne longue. Les primes émises par Cardif en 1985 ont représenté 3,5 milliards de francs, soit plus du double de celles de 1984.

Apparaît également prometteur l'accueil reçu par les initiatives de Cortal, banque spécialisée dans la vente directe de placements financiers à un vaste public peu familier de la gestion financière. Cortal qui a débuté ses activités début 1984 gérait 1,2 milliard de francs et comptait 17 000 clients à la fin 1985. □

La Compagnie Bancaire a continué d'intervenir sur les marchés des capitaux pour rechercher et négocier les ressources financières nécessaires au développement de ses filiales.

Ces interventions ont visé, comme par le passé, à réduire la sensibilité des résultats des opérations de crédit aux variations de taux d'intérêt et à maintenir la trésorerie du Groupe à l'abri des incidents qui pourraient résulter d'une perturbation des marchés des capitaux.

Les opérations traitées à taux fixe qui représentent la quasi-totalité des opérations de crédit en cours ont été ainsi refinancées par des ressources à taux fixe dont les échéances ont été sélectionnées de façon à coïncider avec les amortissements des crédits refinancés.

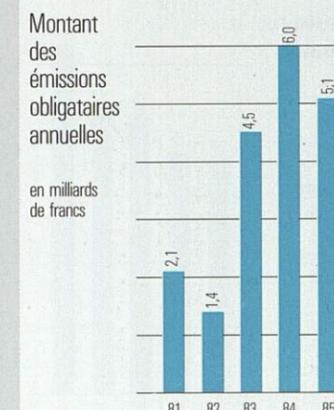
L'encours des crédits non réescomptables est par ailleurs demeuré intégralement couvert par des moyens de financement à plus de six mois, effectivement utilisés ou potentiellement mobilisables : les seules ressources disponibles suffiraient à financer pendant plus de 6 mois, sans aucun recours aux marchés, un encours de crédit maintenu stable par un flux d'opérations nouvelles équivalant à l'amortissement des opérations en cours.

Les opérations en devises étrangères ont donné lieu à la mise en place d'une "Revolving Underwriting Facility" de 105 millions de dollars, ayant le double objet de renforcer les garanties de liquidité — en prévision du développement des activités internationales — et de diminuer leur coût à la faveur d'une restructuration partielle de lignes plus anciennes.

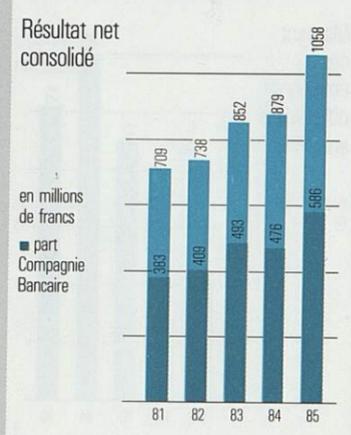
La recherche de ressources non monétaires complémentaires, indispensables pour assurer en France un développement des encours conforme aux règles du contrôle du crédit, a conduit le Groupe à recourir à nouveau de façon importante au marché obligataire : 5,1 milliards de francs d'obligations ont été émis par les sociétés du Groupe en 1985. A partir de juillet, les sociétés émettrices ont pu tirer avantage de l'allègement des frais d'émission concerté entre les acteurs du marché financier.

Les changements apportés à la réglementation financière afin d'élargir les marchés et d'y développer la concurrence ont également conduit la Compagnie Bancaire ou les filiales intéressées à émettre leurs premiers certificats de dépôts, billets de trésorerie et certificats hypothécaires. □

Le financement



Les résultats



Les fonds propres



Le personnel

Pour l'ensemble du Groupe, le résultat d'exploitation consolidé déterminé après imputation des charges et des provisions d'exploitation et après déduction de 944 millions de francs au titre de l'impôt, s'est établi à 1 058 millions de francs en 1985.

Ce résultat est en progression de 20 % par rapport à 1984. Il ne comprend pas les plus-values dégagées hors exploitation par diverses cessions de titres, lesquelles ont atteint 127 millions de francs après impôt.

Le résultat net d'exploitation de la Compagnie Bancaire, établi après déduction de la part du bénéfice des filiales qui revient aux actionnaires minoritaires, est de 586 millions de francs. Ce résultat, qui correspond pour chaque action à un profit net de 56 francs, est supérieur de 23 % à celui de l'année précédente.

La part de la Compagnie Bancaire dans les profits liés aux cessions de titres est de 109 millions de francs.

Après affectation des bénéfices de 1985, les fonds propres du Groupe atteignent 8 062 millions de francs. La part de ce total revenant à la Compagnie Bancaire est de 4 355 millions de francs et correspond à un actif net consolidé de 416 francs par action de la société.

La masse des fonds propres engagés dans les activités du Groupe atteignait en fin d'exercice 7,9 % de l'ensemble des concours à la clientèle. Ce pourcentage, sensiblement supérieur à ce qu'exige la réglementation, permet de juger la couverture des risques encourus tout à fait satisfaisante, d'autant qu'il ne prend en considération ni les plus-values latentes du patrimoine immobilier, ni les profits futurs des opérations en cours. Les opérations de crédit ou de crédit-bail auxquelles il fait référence sont de plus en grande partie garanties par des sûretés réelles.

Le Groupe a continué de préserver l'emploi en donnant priorité à la formation continue et à la mobilité interne. La création de services nouveaux nécessite en effet le transfert vers des activités en forte croissance de collaborateurs rendus disponibles par les gains de productivité réalisés dans les sociétés de crédit.

332 nouveaux collaborateurs ont été par ailleurs recrutés en 1985. Compte tenu de 253 départs, les effectifs du Groupe ont augmenté de 79 personnes.

Les rémunérations du personnel ont fait l'objet, selon les conventions professionnelles, d'augmentations générales auxquelles se sont ajoutées des augmentations individuelles liées à l'ancienneté ou aux promotions personnelles. La masse globale des salaires versés s'est accrue de 8,8 %. Pour le personnel demeuré présent, l'augmentation des rémunérations a été de 9 % en moyenne en 1985.

L'accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion, commun à toutes les sociétés du Groupe, a de plus donné lieu en 1985 à l'attribution de 57,3 millions de francs au personnel. Ce montant correspond à 5,6 % du salaire brut de 1984, dans la limite du salaire-plafond défini par la loi. Le personnel a également bénéficié, en application du contrat d'intéressement, d'allocations immédiatement disponibles pour un montant de 33,6 millions de francs.

4 070 collaborateurs du Groupe ont exercé les options qu'ils avaient reçues en 1981 et qui leur permettaient d'obtenir des actions Compagnie Bancaire à des conditions préférentielles. Ils ont ainsi reçu 114 127 actions. De nouvelles options de souscription ont été allouées en 1985 dans le cadre des décisions approuvées par les assemblées extraordinaires de la Compagnie Bancaire, de l'UFB, de Cetelem, de l'UCB, de la Sinvim et de Cardif. Pour ce qui concerne la seule Compagnie Bancaire, le Directoire a attribué le 30 avril 42 165 options donnant le droit de souscrire 50 598 actions nouvelles, identiques aux titres actuels, au prix unitaire de 480,83 francs.

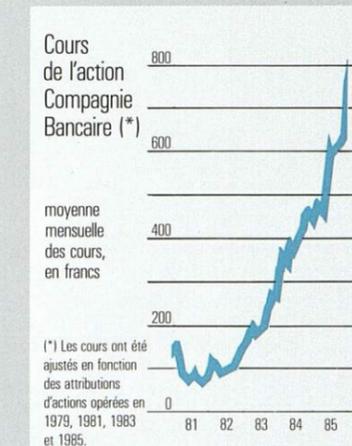
L'action Compagnie Bancaire s'est appréciée de façon quasi ininterrompue, dans un marché boursier très porteur. La hausse du cours de l'action a atteint 82 % sur l'ensemble de l'année et 127 % depuis le début de 1984, après prise en compte de la distribution des actions gratuites en mars 1985.

Le nombre moyen de transactions s'est accru et a atteint 5 465 par jour en moyenne.

En fin d'année, la capitalisation boursière de la Compagnie Bancaire représentait 15,3 fois son résultat net consolidé de 1985.

Peu de modifications sont intervenues en 1985 dans la répartition du capital de la Compagnie Bancaire : en fin d'année, ce capital était possédé à 28 % par la Compagnie Financière de Paribas, à 16 % par OPB Paribas, à 6 % par le Groupe Société Générale et à 4 % par le Groupe Crédit Lyonnais. Le solde des actions, soit environ 46 % du capital, était détenu par le public.

L'action Compagnie Bancaire



L'actif de la Compagnie Bancaire s'élevait au 31 décembre 1985 à 56 435 millions de francs, dont 48 722 pour les prêts consentis aux sociétés du Groupe ou à leur clientèle. Le passif du bilan comprenait à la même date 11 212 millions de francs d'obligations et 2 504 millions de francs de fonds propres ou de provisions à caractère de réserves.

Le profit net des opérations bancaires est pour 1985 de 46,4 millions de francs, après imputation de tous les frais de gestion et provision de l'impôt.

Les revenus, nets d'impôt, du portefeuille-titres, ont été de 126,4 millions de francs.

Le résultat d'exploitation net de 1985 s'établit ainsi à 173 millions de francs. Il a été employé à concurrence de 20 millions de francs à doter la provision pour éventualités diverses, qui a été élevée de 168 à 188 millions de francs; la provision pour risques de caractère forfaitaire a été accrue de près de 1 million de francs et la provision pour investissement a fait l'objet d'une reprise de 2 millions de francs.

Différentes opérations sur titres ont dégagé, hors exploitation, des plus-values nettes de 342 millions de francs. Ces profits exceptionnels correspondent :

- pour 196 millions de francs à la plus-value exonérée dégagée, lors de la restructuration du Groupe Cardif préalable à l'introduction des actions Cardif S.A. à la Bourse de Paris, par l'apport à Cardif S.A. des actions Cardif-vie antérieurement détenues par la Compagnie Bancaire. Cet apport a élevé à 343 francs l'évaluation unitaire dans le bilan de fin d'année des 721 145 actions Cardif S.A. possédées par la Compagnie Bancaire,
- pour 146 millions de francs aux plus-values à long terme dégagées par des cessions partielles de participations (Cetelem, UFB, Cardif S.A. et Dreyfus Corporation) effectuées sur les marchés boursiers de Paris ou de New York.

Au total, le bénéfice net de l'exercice, plus-values incluses, a été arrêté à 496 millions de francs.

Le nombre des actions a été élevé en 1985 de 8 592 024 à 10 424 639 par :

- l'émission et l'attribution gratuite d'actions décidées le 22 mars 1985, à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes,
- l'exercice en cours d'année d'options de souscription d'actions ou de conversion d'obligations attribuées au personnel du Groupe en 1981 ou en 1985, à hauteur de 114 211 actions.

Le Directoire propose, selon sa politique de distribution traditionnelle, de fixer à 10 francs le dividende versé à chaque action. Ce dividende serait assorti d'un avoir fiscal de 5 francs (représentant l'impôt déjà payé au Trésor) qui porterait à 15 francs le revenu global de chaque action.

Le total des dividendes à verser au titre de l'exercice 1985 serait ainsi de 104 246 390 francs.

Les dividendes de 1985 seraient mis en paiement le 2 avril prochain. □

Les réformes monétaires et financières engagées sont bien orientées et semblent de bon augure.

La réduction du volume des prêts à taux préférentiels et, parfois, celle des privilèges associés à leur distribution, contribuent à élargir le champ des marchés et à y libérer la concurrence. La Compagnie Bancaire devrait en outre pouvoir recourir de façon importante aux nouveaux produits financiers qui lui permettent de collecter à un moindre coût certaines des ressources ou des garanties qui lui sont nécessaires.

Les sociétés de crédit devront affronter dans le même temps une concurrence accrue : la baisse des taux d'intérêt survenue depuis 1984 et le développement des opérations de marché compriment les marges des banques de dépôts et les incitent à accentuer leur présence sur les marchés traditionnels du Groupe où elles cherchent des emplois plus rémunérateurs.

Les sociétés du Groupe paraissent armées pour relever ce défi. Les hommes et les femmes qui y travaillent s'emploient à renforcer leur partenariat avec les professionnels de leurs marchés, à élargir la gamme des services financiers qu'elles proposent à leurs clients — particuliers et entreprises — et à développer leurs activités dans le domaine de l'épargne et des nouveaux marchés financiers. □

RAPPORTS DES
COMMISSAIRES
AUX COMPTES

RAPPORT GÉNÉRAL

Sur les comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 1985

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels (bilan et compte de résultats),
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, relatifs à l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1985

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les recommandations de la profession.

La provision pour éventualités diverses (non déductible du bénéfice imposable) dont la dotation au titre de l'exercice 1985 s'est élevée à 20 millions de francs et qui figure au passif du bilan pour un montant total de 18 millions de francs, est assimilable à une réserve et fait l'objet d'un retraitement approprié en consolidation. Aucune dotation ou reprise n'a été effectuée au titre de l'exercice 1984.

Aucune émission d'emprunt obligataire n'ayant été réalisée en 1985 aucun frais d'émission n'a été constaté. L'exercice 1984 avait supporté ce titre une charge de 113,9 millions de francs.

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes annuels (bilan et comptes de résultats), tels qu'ils sont présentés, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

II - Vérifications et informations spécifiques

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans le rapport du Directoire (pages 3 à 9). □

Paris, le 12 février 1986

Claude Castel Yves Bahon Robert Mazars José Murette
Castel, Jacquet et Associés Cabinet Robert Mazars
Commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous n'avons pas reçu avis, au titre de l'exercice 1985, de nouvelles conventions autorisées par votre Conseil de surveillance et entrant dans le champ d'application de l'article 143 de la loi du 24 juillet 1966.

Les opérations effectuées avec les diverses sociétés du Groupe et dont nous avons eu par ailleurs connaissance, nous paraissent relever de l'article 144 de la loi, qui vise les opérations courantes conclues à des conditions normales. □

Paris, le 12 février 1986

Claude Castel Yves Bahon Robert Mazars José Murette
Castel, Jacquet et Associés Cabinet Robert Mazars
Commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur les comptes consolidés de l'exercice couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 1985.

Les comptes consolidés du Groupe de la Compagnie Bancaire ont été établis conformément aux principes décrits dans les notes annexes aux états financiers (pages 40 à 42).

Sur la base des contrôles effectués, nous certifions que les comptes consolidés (bilan et compte de résultats) du Groupe de la Compagnie Bancaire, tels qu'ils sont présentés, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. □

Paris, le 12 février 1986

Claude Castel Yves Bahon Robert Mazars José Murette
Castel, Jacquet et Associés Cabinet Robert Mazars
Commissaires aux comptes

RAPPORT SPÉCIAL

Sur les conventions visées à l'article 143
de la loi du 24 juillet 1966

RAPPORT
SUR LES COMPTES
CONSOLIDÉS

Pour la quatrième année de son mandat, le Directoire de la Compagnie Bancaire vous a présenté dans son rapport des résultats satisfaisants : progression du volume des activités accompagnée d'une amélioration dans une proportion plus forte des bénéfices, dont le montant net dépasse cette année, pour la première fois, le milliard de francs pour l'ensemble du Groupe.

A juste titre, le Directoire a choisi de rendre hommage, dans la première partie de son rapport, aux sept mille collaborateurs du Groupe qui ont permis d'obtenir ces résultats. A travers quelques exemples précis, il nous rappelle que l'ensemble d'entreprises de services qui constituent notre Groupe ne vaut que par la qualité des personnes qui composent ses équipes. Le Conseil de Surveillance s'associe pleinement à cet hommage.

En l'espace de peu d'années, les conditions d'exercice des métiers de la Compagnie Bancaire se sont notablement modifiées et, en 1985, de nombreuses réformes de notre environnement financier ont été mises en place ou amorcées : création de nouveaux instruments financiers, de nouveaux marchés des capitaux, modification des procédures de financement du logement et de distribution des crédits subventionnés, esquisse d'une nouvelle discipline dans la politique monétaire. L'importance de ces réformes, peut

être moins perceptible initialement que celle des débats qui les ont accompagnés, sera, à terme, tout à fait considérable. Le Directoire en a pris la pleine mesure et a engagé les investissements nécessaires pour y adapter le Groupe : investissement technique en moyens de traitement et de communication de l'information et, encore plus, investissement humain pour le recrutement et la formation de collaborateurs de qualité.

Les structures décentralisées du Groupe, la légèreté de ses implantations, son ouverture sur les marchés doivent lui permettre de tirer parti des opportunités de développement qui se dessinent aujourd'hui.

Opportunités dans les métiers de base de financement des particuliers et des entreprises en France, mais aussi dans les métiers, plus récents pour la Compagnie Bancaire, de l'assurance et de l'épargne financière, et opportunités d'implantation dans certains pays de la Communauté Européenne. Le Conseil de Surveillance a approuvé, dans cet esprit, la décision du Directoire d'augmenter le capital de la Compagnie Bancaire dans le premier trimestre de l'année 1986, avec la conviction que les projets de développement du Groupe sont de nature à assurer une rentabilité satisfaisante aux capitaux apportés.

RÉSOLUTIONS

Première résolution

L'assemblée des actionnaires approuve le rapport du Directoire sur la situation et l'activité de la société pendant l'exercice 1985 et toutes les opérations qui y sont mentionnées. Elle ratifie les observations du Conseil de surveillance. Elle prend acte du rapport général des Commissaires aux comptes et en accepte les conclusions.

L'assemblée approuve les comptes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1985, tels qu'ils lui ont été présentés.

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires approuve le projet d'affectation des résultats de l'exercice 1985 présenté par le Directoire.

Rappel fait :

- que le dividende par action distribué au titre de chacun des exercices 1978 à 1984 a été fixé à 10 francs et assorti d'un avoir fiscal de 5 francs, à la seule exception du dividende versé au titre de l'exercice 1982, lequel a été limité à 6,84 francs plus un avoir fiscal de 3,42 francs par les dispositions de la loi du 30 juillet 1982,

- que, du fait de l'émission d'actions nouvelles et en particulier des actions libérées par capitalisation de réserves et attribuées gratuitement aux actionnaires en 1979, 1981 et 1983, le montant total des dividendes distribués a été élevé de 38 287 370 francs au titre de l'exercice 1978, à 51 049 820 francs au titre des exercices 1979 et 1980, à 68 321 910 francs au titre de l'exercice 1981, à 85 584 950 francs au titre de l'exercice 1983 puis à 85 920 240 francs au titre de l'exercice 1984,

- que le nombre des actions représentatives du capital social a été porté en 1985 de 8 592 024 à 10 424 639, principalement par émission d'actions attribuées gratuitement aux actionnaires, l'assemblée fixe à 10 francs le dividende à verser au titre de l'exercice 1985 à chacune des actions de la Compagnie Bancaire ayant droit à ce dividende.

Un avoir fiscal de 5 francs par action représentant l'impôt déjà payé au Trésor portera à 15 francs le revenu global de chaque action ayant droit au dividende.

Le total des dividendes à verser au titre de l'exercice 1985 sera ainsi de 104 246 390 francs.

L'assemblée affecte le solde du bénéfice de l'exercice 1985, soit 392 172 026,81 francs, et le report à nouveau disponible, soit 874 012,96 francs, de la façon suivante :

- 18 326 150,00 francs à la réserve légale,
- 2 885 505,00 francs à la réserve provenant de provisions pour investissement libérées,
- 196 464 278,56 francs à la réserve provenant de plus-values exonérées,
- 150 954 125,12 francs à la réserve provenant de plus-values à long terme,
- 24 000 000,00 francs au fonds de prévoyance,
- 415 981,09 francs au report à nouveau.

Le Directoire fixera la date et les conditions de la mise en paiement des dividendes.

L'assemblée des actionnaires prend acte du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 143 de la loi du 24 juillet 1966.

L'assemblée des actionnaires ratifie la décision du Conseil de surveillance de coopter M. Bruno de Maulde en remplacement de M. David Dautresme, démissionnaire.

Les fonctions de M. de Maulde prendront fin au terme fixé pour le mandat de son prédécesseur, soit en 1989 à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 1988.

L'assemblée des actionnaires fixe les jetons de présence alloués au Conseil de surveillance à 1 550 000 francs par exercice, à partir du 1^{er} janvier 1986.

L'assemblée des actionnaires fixe la rémunération de chacun des censeurs à 135 000 francs par exercice, à partir du 1^{er} janvier 1986.

L'assemblée des actionnaires nomme MM. Patrick de Cambourg et Jean-Marc Montserrat commissaires aux comptes suppléants.

Les fonctions de M. de Cambourg, appelé à remplacer éventuellement le Cabinet Robert Mazars, prendront fin au terme du mandat de celui-ci, soit en 1988 à l'issue de l'assemblée qui aura statué sur les comptes de l'exercice 1987.

Les fonctions de M. Montserrat, appelé à remplacer éventuellement la société Castel, Jacquet et associés, prendront fin au terme du mandat de celle-ci, soit en 1988 à l'issue de l'assemblée qui aura statué sur les comptes de l'exercice 1987.

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations pour effectuer les dépôts ou publications prescrits par la loi. □

Troisième résolution

Quatrième résolution

Cinquième résolution

Sixième résolution

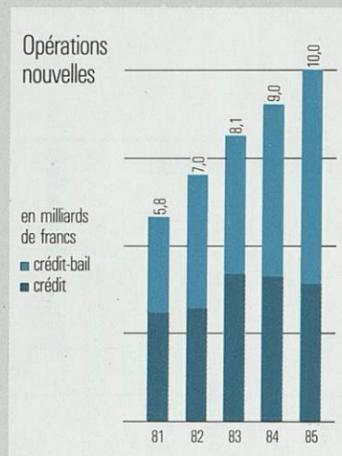
Septième résolution

Huitième résolution

ACTIVITÉS DU GROUPE

FINANCEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DES ENTREPRISES

UFB-Locabail



L'UFB, Union Française de Banques, et Locabail sont spécialisés dans le financement des équipements professionnels.

L'UFB effectue des opérations de crédit; Locabail et ses filiales, Locabail Automobile, Loca et Locabail Energie, proposent des contrats de crédit-bail et de location.

150 000 entreprises de petite et moyenne importance bénéficient actuellement d'un concours de l'UFB-Locabail. Cette clientèle est très diversifiée. Présent sur tous les marchés d'investissements traditionnels des petites et moyennes entreprises (véhicules industriels, engins de travaux publics, machines-outils, matériels agricoles...), le Groupe UFB-Locabail a fortement développé depuis la fin des années soixante-dix ses financements de matériels informatiques et bureautiques.

L'efficacité de l'organisation du Groupe UFB-Locabail repose :

- sur sa décentralisation commerciale: ses 64 bureaux répartis sur le territoire sont en relation régulière avec 12 000 vendeurs de matériels et 300 000 entreprises clientes,
- et sur la spécialisation de ses services d'étude: l'étude des dossiers est assurée par huit divisions spécialisées, dont la connaissance des professions et des matériels permet une meilleure appréciation des risques.

Cette efficacité se traduit par la rapidité et la qualité du service: 70 % des demandes de crédit reçoivent une réponse dans les 48 heures.

78 500 opérations nouvelles ont été réalisées en 1985, d'un montant moyen de 128 000 F. Le Groupe UFB-Locabail a ainsi financé 10 035 millions de francs d'investissements nouveaux l'an passé, soit 11 % de plus qu'en 1984.

Le montant des opérations en cours s'élevait au 31 décembre à 18 025 millions de francs, en hausse de 11 % par rapport à l'année précédente. Les concours de Locabail progressent à eux seuls de 20 % et dépassent pour la première fois ceux de l'UFB.

Cette progression a été rendue possible, malgré la rigueur du contrôle du crédit, par l'émission d'un emprunt obligataire de 1,2 milliard de francs réalisée en novembre par Locabail.

Supérieur de 27 % à celui de 1984, le résultat net consolidé de l'ensemble UFB-Locabail s'élève à 193 millions de francs après impôt, hors plus-values.

Locabail International Finance, Lif, propose aux entreprises de toutes nationalités des financements d'équipement professionnel en devises.

Ses domaines d'intervention sont divers, mais couvrent principalement les secteurs du transport aérien (appareils commerciaux, avions d'affaires, hélicoptères...) et du transport maritime (pétroliers, vraquiers...).

Présent dans 25 pays par son réseau de correspondants et dans 40 autres par l'intermédiaire des bureaux, agences et correspondants de ses actionnaires, Lif dispose de ses propres bureaux de représentation à Paris et à Londres.

Lif poursuit son développement avec la prudence particulière qu'imposent les risques attachés aux types d'opérations qu'il pratique.

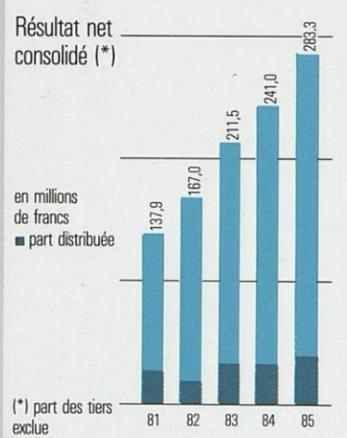
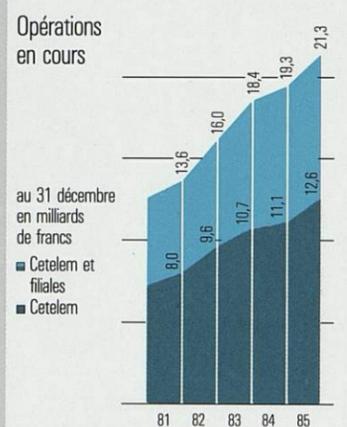
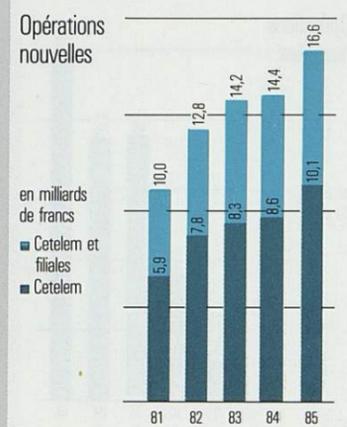
Les opérations nouvelles effectuées en 1985 se sont élevées à 50 millions de dollars, ce qui a porté les encours à 114 millions de dollars en fin d'année.

Lif



FINANCEMENT DE L'ÉQUIPEMENT DES PARTICULIERS

Cetelem



Premier spécialiste européen du crédit aux particuliers, le groupe Cetelem se compose de deux sociétés principales, Cetelem et Cofica, dont les domaines d'intervention et les politiques sont distincts. □

Cetelem est une banque spécialisée dans le financement des équipements familiaux.

Cetelem répond aux besoins de financement des ménages tant sur les points de vente de biens d'équipement du foyer (ameublement, électroménager, téléviseurs, magnétoscopes, matériels haute-fidélité...) que directement dans ses agences.

Cetelem finance ainsi, sous forme de crédits classiques ou de tirages sur un compte d'avance permanent, les ventes effectuées par 16 000 entreprises de distribution (magasins spécialisés, grands magasins, grandes surfaces...). Le développement de la télématique a fortement contribué à améliorer la qualité de ses services. Cetelem est en effet la première banque qui a su faciliter l'étude et l'acceptation des dossiers de crédit grâce à son centre-serveur auquel étaient reliés par réseau télématique près de 9 000 points de vente à fin 1985.

Cetelem propose, en outre, aux professionnels de la distribution une gamme de services (études de marché, formation, messagerie électronique, gestion de fichier de la clientèle...) susceptibles de favoriser le développement de leur activité.

Dans ses 101 agences, Cetelem met à la disposition de ses clients des prêts personnels, des comptes permanents, ainsi que des contrats d'assurance-vie et de capitalisation qui leur permettent de placer ou de constituer une épargne.

En 1985, 900 000 nouveaux prêts ont été mis en place par Cetelem pour un montant total de 10 128 millions de francs, en progression de 17 % malgré des marchés peu porteurs et une vive concurrence.

Les opérations en cours, 1 742 000 contrats gérés, s'élevaient en fin d'exercice à 12 570 millions de francs, montant supérieur de 13 % à celui de fin 1984.

Cette progression a pu être réalisée grâce à l'autofinancement de Cetelem et à une émission obligataire de 1,2 milliard de francs en juillet, venant s'ajouter aux facultés d'encours allouées par la Compagnie Bancaire dans le cadre du dispositif de contrôle du crédit.

Le résultat net consolidé a progressé de 18 % et s'établit pour 1985 à 283 millions de francs. □

Cofica et sa filiale Cofibail sont deux sociétés financières spécialisées dans le financement des automobiles, bateaux et caravanes.

Cofica commercialise des crédits, Cofibail des formules de location avec option d'achat.

Ces établissements indépendants des constructeurs financent les modèles, neufs ou d'occasion, de toutes marques, distribués par 8 500 concessionnaires et agents.

Parallèlement à ses activités de crédit, Cofica développe à l'intention des distributeurs une large politique de services : financement des stocks, formation du personnel, informatisation des concessions, bourses d'échange de véhicules d'occasion...

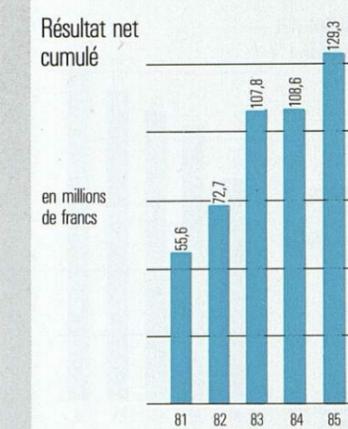
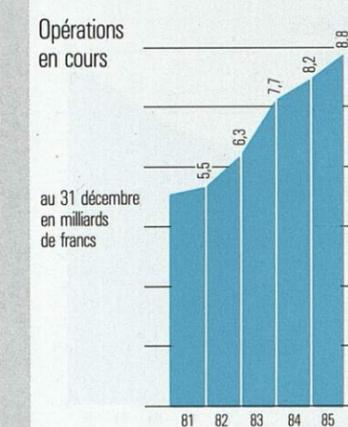
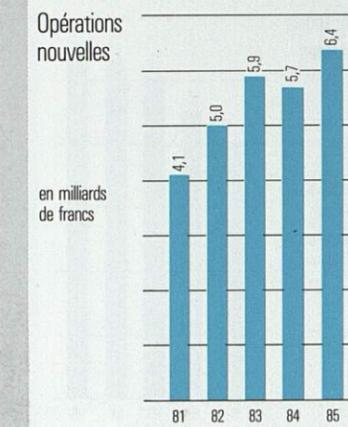
202 000 prêts nouveaux ont été distribués en 1985 par Cofica et Cofibail, d'un montant moyen de 31 800 francs et d'une durée moyenne de 33 mois.

Le montant des financements nouveaux s'est ainsi accru de 12 % par rapport à 1984, malgré la stagnation des immatriculations de véhicules neufs et d'occasion et un très net recul du secteur de la caravane, la navigation de plaisance s'inscrivant également en baisse.

Les opérations en cours, correspondant à 447 000 contrats, ont progressé de 7 % en 1985 et s'élevaient au 31 décembre à 8 750 millions de francs.

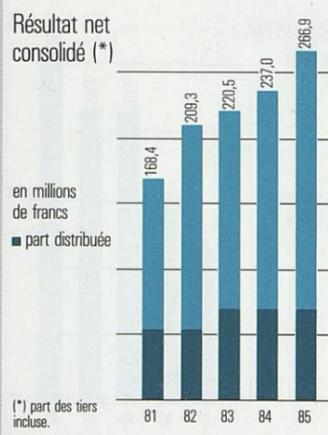
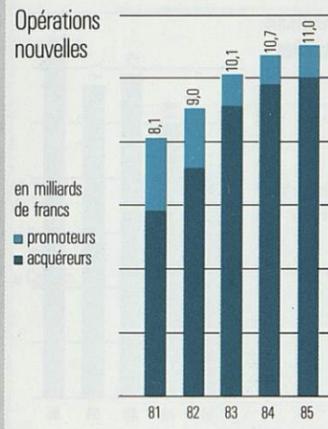
Malgré les frais liés à l'émission par Cofica d'un emprunt obligataire de 1,2 milliard de francs en décembre, le résultat net cumulé de ces sociétés atteint 129 millions de francs, en hausse de 19 % par rapport à 1984. □

Cofica



FINANCEMENTS IMMOBILIERS

UCB - CFEC



L'UCB, Union de Crédit pour le Bâtiment, et sa principale filiale, la CFEC, Compagnie Française d'Épargne et de Crédit, interviennent dans tous les domaines du financement de l'immobilier. UCB-Bail, autre filiale de l'UCB, est spécialisée dans les contrats de crédit-bail.

Aux acquéreurs, l'UCB et la CFEC accordent des prêts à moyen ou long terme en vue de l'acquisition de logements, neufs ou anciens, de la construction ou de la réalisation de travaux de rénovation ou de modernisation.

Se rattachent également à ce type de prêts les crédits ayant pour objet l'acquisition, la construction ou la rénovation d'immeubles à caractère professionnel, industriel, commercial ou social, à l'usage de petites ou moyennes entreprises, ainsi que les garanties d'achèvement accordées à la clientèle des constructeurs de maisons individuelles. L'UCB propose en outre des prêts personnels.

L'UCB apporte également son concours aux promoteurs, soit sous forme de crédits à court terme destinés à financer l'achat de terrains et la construction, soit sous forme de garanties financières assurant la protection des acquéreurs de logements en construction. Enfin, l'UCB finance les rénovations d'immeubles et les opérations de lotissement.

L'organisation commerciale de l'UCB est fondée sur une large décentralisation : les 306 points de vente de crédit qui comprennent 69 agences assurent un contact permanent avec la clientèle et une collaboration étroite avec les professionnels de l'immobilier.

L'UCB entretient des relations suivies avec 6 500 agents immobiliers, 19 700 entreprises de travaux, 900 promoteurs, 4 000 constructeurs de maisons individuelles et 3 100 notaires, auprès desquels elle joue un rôle de conseil et de partenaire grâce à sa spécialisation et à sa connaissance des marchés.

Les actions commerciales engagées, notamment vers les secteurs de l'ancien et des financements professionnels, ont permis, malgré la conjoncture encore déprimée du bâtiment, une forte croissance des financements nouveaux dans le secteur libre.

Plus de 100 000 financements acquéreurs ont été accordés en 1985 par l'UCB et UCB-Bail pour un montant de 9 835 millions de francs.

Ces financements nouveaux incluaient 2 208 millions de francs de prêts conventionnés, contre 3 403 en 1984. Ce recul reflète la moindre rentabilité des prêts conventionnés qui supportent depuis 1985 un surcoût lié à la nouvelle réglementation du contrôle du crédit.

Les financements acquéreurs nouveaux réalisés dans le secteur libre, donc hors prêts conventionnés, ont atteint 7 627 millions de francs l'an passé, montant qui dépasse de 19 % celui de 1984.

Les nouveaux crédits à court terme accordés aux constructeurs et aux promoteurs ont également progressé de 19 % et se sont établis à 1 010 millions de francs pour l'ensemble de l'année.

Le montant total des opérations en cours de l'UCB a augmenté de 9 % en 1985 et s'élevait au 31 décembre à 57 650 millions de francs.

La CFEC a contracté quant à elle pour 4 457 millions de francs de crédit différé, dont 4 341 correspondent à des crédits jumelés avec l'UCB et 116 à la consolidation de crédits accordés par d'autres prêteurs.

L'encours des prêts accordés par la CFEC s'élevait en fin d'année à 1 900 millions de francs.

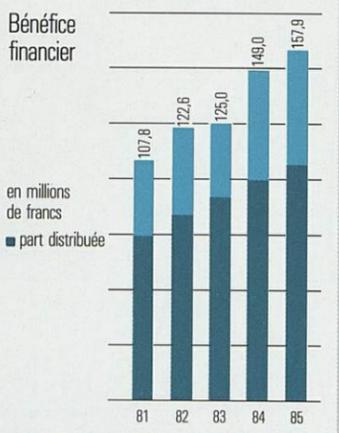
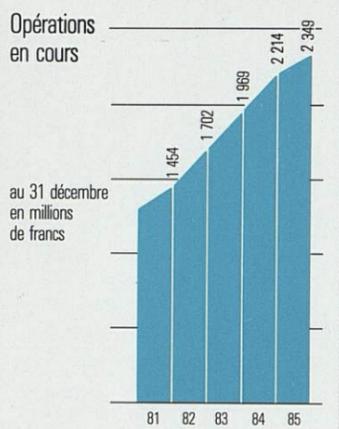
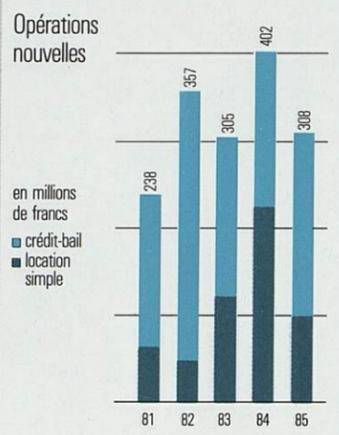
Le montant global des opérations en cours pour l'ensemble UCB-CFEC a été porté à 59 550 millions de francs.

Afin de disposer des moyens lui permettant d'assurer la progression de son activité, l'UCB a émis un emprunt obligataire de 1 500 millions de francs en février et 430 millions de francs de certificats hypothécaires en décembre.

Le résultat net consolidé de l'UCB a progressé de 13 % en 1985 et s'est établi à 267 millions de francs. □

FINANCEMENTS IMMOBILIERS

Locabail Immobilier



Locabail Immobilier est une Sicomi spécialisée dans le financement des immeubles à caractère industriel et commercial.

Cette société répond aux besoins d'équipements immobiliers des entreprises par des opérations de crédit-bail ou par des locations. Pour ce faire, Locabail Immobilier fait construire ou achète des immeubles de tous types: bureaux, locaux commerciaux, hôtels, entrepôts...

Sa clientèle est en majeure partie constituée de petites et moyennes entreprises. Le secteur de la distribution, plus particulièrement de la distribution alimentaire, constitue son principal domaine d'intervention en crédit-bail.

Le patrimoine de la société comprenait à fin décembre 591 immeubles dont 530 loués en crédit-bail et 61 exploités en location simple. La valeur de ce patrimoine pouvait être alors estimée à 3 milliards de francs.

Les engagements nouveaux contractés en 1985 ont été de 308 millions de francs, dont 208 pour des opérations de crédit-bail et 100 pour la location simple.

Les opérations en cours ont été portées à 2 349 millions de francs en fin d'année, en progression de 6% par rapport à décembre 1984.

Elles ont donné lieu à la perception de 496 millions de francs de loyers dont 372 au titre des opérations de crédit-bail et 124 des opérations de location simple.

Le bénéfice financier de l'exercice, déterminé après prise en charge intégrale des frais occasionnés par l'acquisition des immeubles destinés à la location simple, amortissement financier des opérations de crédit-bail et provision des risques, s'établit à 158 millions de francs, en progression de 6% par rapport à 1984. □

Sicar, seconde société du Groupe à bénéficier du statut de Sicomi, est la "structure d'accueil" de certains investissements immobiliers du Groupe.

Son patrimoine locatif est principalement constitué d'immeubles à usage commercial réalisés par la Segece et situés dans d'importants centres commerciaux (Belle-Épine, Créteil-Soleil, Nantes-Beaulieu, Marseille-Bourse, Martigues, Clermont-Ferrand). Il comprend aussi des immeubles de bureaux.

En 1985, Sicar a continué de développer son patrimoine locatif, en contractant des engagements nouveaux d'une valeur de 192 millions de francs. Le centre Jaude (Clermont-Ferrand) a notamment été racheté à la Segece.

L'importance du programme d'investissements locatifs de 1984 et 1985 explique la diminution du bénéfice financier enregistrée l'an passé (33 millions de francs en 1985, à comparer à 48 millions en 1984). □

Ces sociétés détiennent et gèrent un important patrimoine immobilier locatif.

Les sociétés du Groupe possèdent, par l'intermédiaire de la Foncière de la Compagnie Bancaire, plus des deux tiers des locaux d'exploitation qu'elles occupent: 160 000 m² sur un total de 224 000 m². Ce patrimoine, dont la valeur était estimée fin 1985 à 1,7 milliard de francs, comprend les sièges parisiens de la plupart des sociétés et plus de 100 bureaux extérieurs.

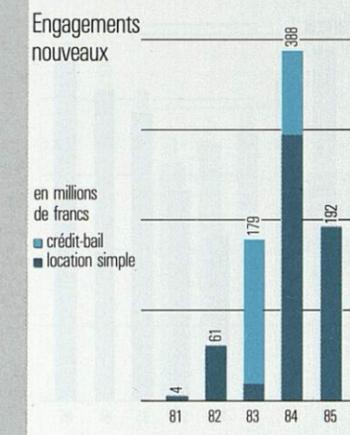
La constitution de ce patrimoine a répondu à un double souci: d'une part, mettre à la disposition des sociétés les moyens nécessaires à leur développement, d'autre part constituer un emploi des fonds propres qui permette d'en préserver la valeur.

Le développement et la rénovation des immeubles d'exploitation ne nécessitant plus des investissements aussi importants que par le passé, les sociétés du Groupe ont décidé, fin 1982, de se constituer un patrimoine immobilier locatif composé actuellement de près de 500 logements et 6 000 m² de bureaux. Ce patrimoine loué à des tiers, d'une valeur estimée proche de 500 millions de francs, est la propriété de Logibail et de Segerim.

La Solveg gère un patrimoine immobilier appartenant à des sociétés du Groupe ou à des investisseurs institutionnels. □

INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS

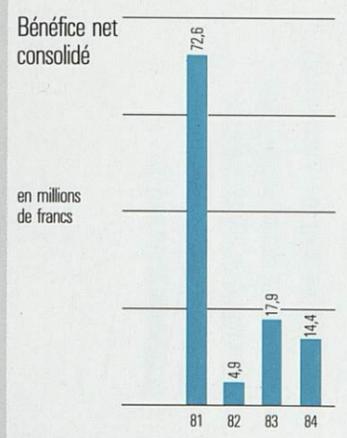
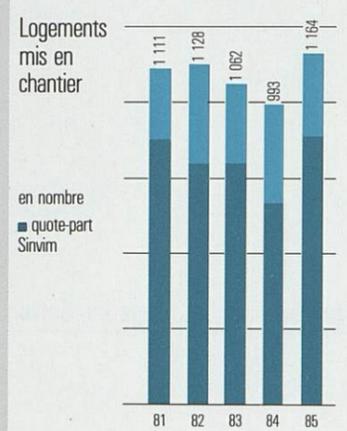
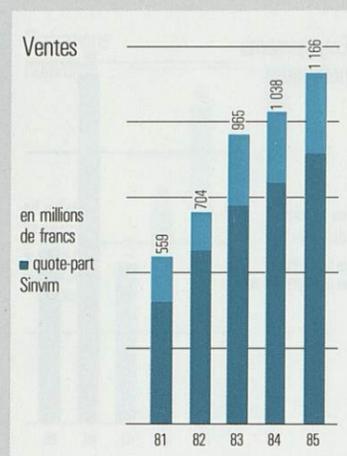
Sicar



Foncière, Logibail, Segerim, Solveg

PROMOTION IMMOBILIÈRE

Sinvim



La Sinvim est une société de promotion immobilière qui construit principalement des logements, mais aussi des bureaux, des surfaces commerciales, des entrepôts ou des espaces de loisirs (tennis).

Ses interventions prennent deux formes distinctes :

- la promotion directe, formule généralement retenue pour les opérations en région parisienne : la Sinvim recourt alors exclusivement à ses propres moyens humains, financiers et techniques,
- la participation, financière et parfois technique, dans des programmes dirigés par d'autres promoteurs. Ce mode d'intervention est le plus fréquent pour les opérations réalisées en province.

Les réalisations de la Sinvim ont vocation à être vendues, soit à des utilisateurs, soit à des investisseurs.

Depuis sa création en 1961, la Sinvim a concouru à la réalisation de 68 000 logements, soit l'équivalent d'une ville de 200 000 habitants, et de plus de 700 000 m² de bureaux et de commerces.

Les ventes réalisées en 1985 ont concerné 1 472 logements, dont 1 112 pour la part revenant à la Sinvim.

Les ouvertures de chantier se sont sensiblement accrues et vont permettre de construire 1 164 logements, dont 898 pour la quote-part de la Sinvim. 22 affaires nouvelles ont été, en outre, retenues pendant l'année. Ces affaires représentent 937 logements, d'une valeur de vente estimée à 940 millions de francs pour la seule part revenant à la Sinvim.

Le résultat consolidé de la Sinvim, qui n'est encore qu'estimé avant l'arrêté définitif des comptes de 1985, devrait être de l'ordre de grandeur de celui de 1984. □

La Segece est une société de promotion prestataire de services dont les activités principales consistent en la promotion et l'exploitation d'équipements immobiliers à usage commercial.

Depuis 1958, la Segece a contribué à la réalisation d'une centaine d'opérations, principalement des centres commerciaux (plus de soixante). Elle a également participé à la création d'immeubles de bureaux, de zones d'activités ou de parcs de stationnement.

Les interventions de la Segece dans ces opérations revêtent une ou plusieurs des formes suivantes : étude et conseil, maîtrise d'ouvrage, commercialisation, gestion immobilière, animation de centres commerciaux en exploitation.

La Segece assure la gestion totale d'une quinzaine d'ensembles immobiliers, centres commerciaux et bureaux, qui représentent plus de 550 000 m² utiles.

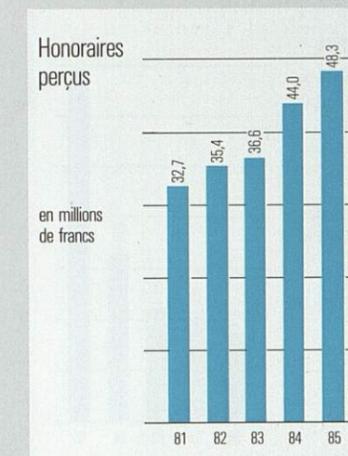
Les trois centres les plus importants (Créteil-Soleil, Belle-Épine et Barentin-Rouen) réalisent chacun un chiffre d'affaires annuel qui dépasse le milliard de francs.

Certains des centres commerciaux réalisés et gérés par la Segece sont conservés par le Groupe à titre d'investissements immobiliers, en général par l'intermédiaire de Locabail Immobilier ou de Sicar.

En 1985, deux nouvelles opérations ont été engagées à Saint-Germain-en-Laye et à Bordeaux-Mérignac et une opération a été mise en chantier à Lille (les galeries de l'Opéra) tandis que se poursuivait la construction de Metz-Serpenoise, lancée en 1984. Le centre commercial Saint-Christoly a par ailleurs été inauguré à Bordeaux.

La Segece a reçu 48,3 millions de francs d'honoraires au titre de ses prestations, montant en augmentation de 10 % par rapport à 1984. □

Segece



Synteco

Synteco est une société d'études technico-économiques spécialisée dans les opérations immobilières.

SARL au capital de 1 million de francs, Synteco exerce aujourd'hui les activités suivantes :

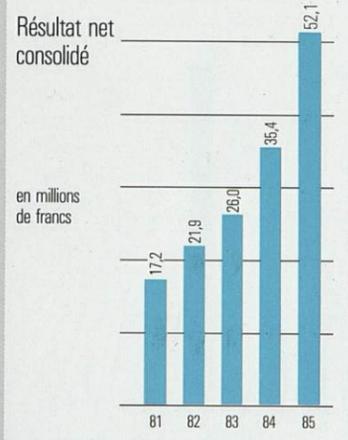
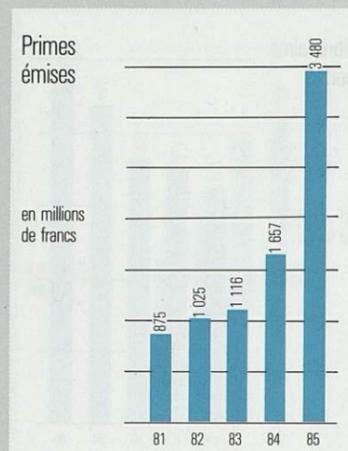
- maîtrise d'ouvrage déléguée totale ou partielle dans la réalisation d'opérations d'aménagement ou de construction,
- conseil et assistance pour l'appréciation des risques avant prise d'engagements immobiliers,
- conseil et assistance pour la réalisation d'opérations d'aménagement urbain ou de construction,
- maîtrise d'œuvre d'exécution de programmes immobiliers,
- transactions immobilières.

Ses principaux clients sont des municipalités et organismes par publics, des organismes de promotion immobilière, des investisseurs institutionnels ou occasionnels.

Le chiffre d'affaires de Synteco, composé exclusivement des honoraires rémunérant ses missions, a atteint 12 millions de francs en 1985, soit une progression de 13 % par rapport à 1984. □

ASSURANCE-VIE ET ÉPARGNE

Cardif



Cardif est l'un des premiers groupes privés d'assurance-vie et de capitalisation.

Le Groupe Cardif développe à l'usage de sa clientèle une large gamme de produits. Il propose en effet :

- aux particuliers :
 - des contrats d'épargne à long terme, à prime unique pour le placement d'un capital disponible, ou à primes périodiques s'il y a constitution d'une épargne nouvelle ;
 - des assurances couvrant les risques de décès ou d'invalidité, soit dans le cadre de contrats individuels, soit par adhésion aux contrats collectifs qui garantissent les emprunteurs d'établissements de crédit ;
- aux entreprises et à leur personnel :
 - des contrats de prévoyance destinés à couvrir les charges de retraites futures (régimes complémentaires, indemnités de départ, plan d'épargne).

La distribution des contrats s'effectue par l'intermédiaire d'autres sociétés du Groupe, par d'autres réseaux bancaires, par des courtiers, ou directement par Cardif.

L'épargne reçue en 1985 s'élève à 3,5 milliards de francs, en progression de 110 % par rapport à 1984.

Les provisions techniques correspondant aux capitaux gérés pour le compte des souscripteurs ont elles aussi fortement progressé et s'élevaient à 8,9 milliards de francs en fin d'année. 270 000 dossiers étaient alors gérés par Cardif, dont 96 000 nouveaux dossiers mis en place en 1985.

Une politique financière active a permis, malgré la nouvelle baisse des taux d'intérêt, de maintenir la rémunération de l'épargne gérée à 13 % jusqu'en mai 1985 et à 12 % par la suite, pour la grande majorité des contrats qui ne sont pas assortis sur ce point de dispositions particulières.

Témoignent aussi de la qualité de la gestion financière les performances enregistrées par les différentes sicav créées par Cardif pour placer une partie de ses actifs financiers (Reval, Cardival, Orbival, Clairval).

Le résultat net consolidé de Cardif a progressé de 47 % en 1985 et s'établit à 52 millions de francs.

Cardif SA, le holding qui contrôle et gère les intérêts du Groupe de la Compagnie Bancaire dans le secteur de l'assurance, a été introduite en octobre 1985 sur le second marché de la Bourse de Paris. Cette entrée en bourse est conforme à la politique de la Compagnie Bancaire qui souhaite associer le public au capital des sociétés "chefs de file" des grands secteurs d'activité de son Groupe, lorsque celles-ci ont acquis une taille et une rentabilité suffisantes. □

Cortal est une banque spécialisée dans la distribution de placements financiers.

Conçu pour mettre à la disposition d'un vaste public les moyens de développer son épargne financière, Cortal propose à sa clientèle une gamme de produits simples :

- la SCPI Revenus-Pierre, devenue Cortal-Pierre lorsque Cortal en a repris la gérance,
- Cortal 1000, fonds commun de placement obligataire, dont le revenu est distribué trimestriellement,
- Cortal Immo, fonds commun de placement actions, spécialisé en valeurs immobilières (SII et Sicomi),
- Ticket Cortal, bon de capitalisation,
- Cortal Court Terme, sicav de trésorerie.

Les méthodes commerciales mises en œuvre par Cortal reposent sur les techniques modernes de vente directe (publicité dans la presse, à la radio, par voie postale ; utilisation intensive du téléphone) et recourent à une informatisation poussée.

Cortal, dont l'activité a débuté en 1984, avait 17 000 clients et géré 1,2 milliard de francs d'épargne à la fin de 1985. □

Cortal

SERVICES INFORMATIQUES

Sis



La Société d'Informatique et de Systèmes, Sis, est une société de services et d'ingénierie informatique (SSI).

La Sis exécute des traitements informatiques à façon, développe une méthodologie facilitant la conception et la mise en œuvre d'applications informatiques de gestion, réalise des progiciels et fournit aux entreprises des services d'assistance et de conseil.

Partenaire privilégié du notariat, la Sis assure quotidiennement le traitement des informations administratives et comptables du tiers de la profession (1 100 études).

Elle propose aux professionnels de l'immobilier, gérants d'immeubles et de centres commerciaux, syndics de copropriété, sociétés d'HLM et organismes collecteurs du 1% d'aide à la construction, un large éventail de produits leur permettant d'utiliser d'importants moyens informatiques sans en supporter les contraintes financières et techniques. Plus de 300 000 comptes de gérance et de copropriété, tenus par plus de 150 administrateurs de biens, sont traités par ses soins.

Elle assure pour diverses entreprises et administrations l'exploitation de bases de données très importantes ainsi que des applications spécifiques de gestion.

Enfin, la Sis propose aux entreprises de vente par correspondance des traitements informatiques spécialisés en matière de marketing direct : services de déduplication, sélection d'adresses, élaboration et édition de messages personnalisés, gestion de commandes.

Gestion Service, filiale de la Sis, est spécialisée dans la micrographie et apporte son concours aux entreprises dans les domaines de la diffusion et du stockage d'informations sur microfiches.

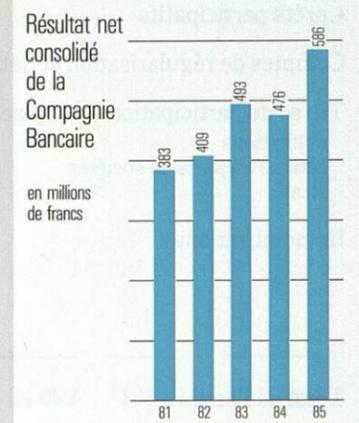
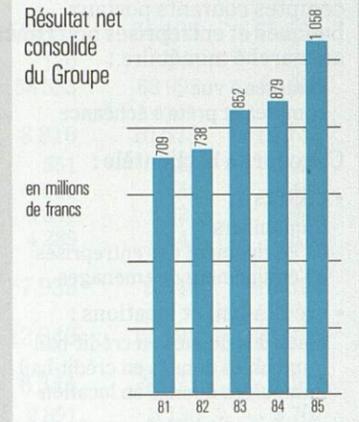
Le chiffre d'affaires réalisé sur l'ensemble de ces activités a atteint en 1985, 144 millions de francs.

Le résultat de 1985, légèrement déficitaire, a été affecté par l'importance des travaux logiciels mis en œuvre, notamment pour élargir la gamme des prestations aux études de notaires. □

Le résultat d'exploitation consolidé de l'ensemble du Groupe, déterminé après imputation des charges et provisions ainsi que de l'impôt, s'est établi en 1985 à 1 058 millions de francs.

Le résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire, établi après déduction de la part du bénéfice des filiales qui revient aux actionnaires minoritaires, est de 586 millions de francs. □

COMPTES CONSOLIDÉS



BILANS CONSOLIDES DU GROUPE DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

ACTIF	1981	1982	1983	1984	1985
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux, banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	3 493	2 365	1 789	5 771	5 832
comptes à vue	308	310	606	474	1 896
comptes et prêts à échéance	3 185	2 055	1 183	5 297	3 936
Concours à la clientèle :	71 245	77 788	86 530	94 261	101 721
• crédits					
immobiliers	44 001	45 615	48 894	52 530	55 914
à l'équipement des entreprises	7 220	7 223	8 325	9 393	9 660
à l'équipement des ménages	11 891	14 582	17 220	18 115	19 708
• crédits-bail et locations :					
matériels donnés en crédit-bail	5 259	6 751	7 782	9 175	11 057
immeubles donnés en crédit-bail	957	1 161	1 419	1 686	1 876
immeubles donnés en location	825	1 100	1 394	1 694	2 132
• participations à des opérations de promotion immobilière	1 092	1 300	1 439	1 583	1 255
• prêts participatifs	—	56	57	85	119
Comptes de régularisation et débiteurs divers	1 261	1 672	2 192	3 046	3 114
Titres de participation et de placement	1 179	1 994	2 582	4 560	8 163
obligations	993	1 732	1 966	2 907	4 365
actions ou parts de sociétés	170	123	319	759	1 474
sicav	16	139	297	894	2 324
Immobilisations	964	949	999	1 033	1 093
Total de l'actif	78 142	84 768	94 092	108 671	119 923

(cinq derniers exercices, en millions de francs, après répartition, au 31 décembre)

PASSIF	1981	1982	1983	1984	1985
Instituts d'émission, banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire :	53 336	56 236	58 653	64 135	65 559
comptes à vue	19	33	120	140	174
comptes et emprunts à échéance	53 317	56 203	58 533	63 995	65 385
Comptes d'entreprises, de particuliers et divers :	6 368	7 711	8 816	10 673	14 743
comptes à vue	276	387	551	554	626
comptes et emprunts à échéance	521	567	629	844	1 497
fonds de répartition CFEC	3 151	3 440	3 347	3 627	3 942
provisions techniques des compagnies d'assurances	2 420	3 317	4 289	5 648	8 678
Comptes de régularisation et créditeurs divers	5 803	6 677	7 939	9 344	10 324
Emprunts obligataires	7 564	8 514	12 343	17 498	21 235
Fonds propres :	5 071	5 630	6 341	7 021	8 062
part des tiers dans les fonds propres des filiales	2 447	2 642	2 891	3 136	3 707
part de la Compagnie Bancaire	2 624	2 988	3 450	3 885	4 355
Total du passif	78 142	84 768	94 092	108 671	119 923

HORS BILAN

Engagements à terme de la CFEC	16 104	16 420	16 992	17 814	19 087
Engagements par cautions et avals	2 374	3 220	3 947	4 549	6 073
Ouvertures de crédits confirmés	6 092	7 189	8 164	8 125	7 396

RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

(cinq derniers exercices, en millions de francs)

RESULTATS D'EXPLOITATION	1981	1982	1983	1984	1985
Produits, nets de charges des opérations commerciales	3 438	3 915	4 463	4 871	5 492
+ Revenus du portefeuille-titres	+ 101	+ 231	+ 337	+ 374	+ 715
- Charges d'exploitation	- 2 293	- 2 774	- 3 188	- 3 595	- 4 205
Résultat d'exploitation brut du Groupe	1 246	1 372	1 612	1 650	2 002
- Impôt	- 537	- 634	- 760	- 771	- 944
Résultat d'exploitation net du Groupe	709	738	852	879	1 058
- Part des tiers associés dans les filiales	- 326	- 329	- 359	- 403	- 472
Résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire	383	409	493	476	586

CONTRIBUTION DES SECTEURS A LA FORMATION DU RESULTAT NET CONSOLIDE DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

Équipement des entreprises	64	67	82	99	119
Équipement des particuliers	106	128	154	175	190
Financements immobiliers	72	91	90	98	107
Promotion et investissements immobiliers	31	16	17	21	16
Assurances	11	15	17	25	29
Divers	18	24	43	40	62
Compagnie Bancaire	81	68	90	18	63
Résultat net consolidé de la Compagnie Bancaire	383	409	493	476	586

RÉSULTATS HORS EXPLOITATION	1981	1982	1983	1984	1985
Résultat brut	14	- 1	67	61	175
- Impôt	- 3	-	- 11	- 10	- 48
Résultat net	11	- 1	56	51	127
- Part des tiers associés dans les filiales	- 5	- 1	- 6	- 16	- 18
Part de la Compagnie Bancaire	6	0	50	35	109

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES DE 1985

	Charges	Produits
Produits et charges des opérations commerciales :	15 181	20 673
opérations bancaires traitées avec la clientèle :		
intérêts et commissions sur les crédits :		
- immobiliers		7 770
- à l'équipement des entreprises		1 518
- à l'équipement des ménages		4 192
intérêts des comptes de la clientèle et des bons de caisse	810	
loyers et amortissements des immeubles et matériels en crédit-bail :		
- immeubles	94	429
- matériels	3 459	5 166
autres opérations ou activités courantes :		
produits des opérations de promotion immobilière		90
produits des opérations de location simple		259
produits techniques des opérations d'assurance		144
produits des prestations de services		307
produits accessoires		125
profits et pertes divers	67	56
opérations de trésorerie et opérations interbancaires :		
intérêts et commissions versés	8 069	
intérêts et charges des emprunts obligataires	2 682	
intérêts et commissions perçus		617
Revenus du portefeuille-titres :		715
revenus d'obligations		652
revenus d'actions ou de parts de sociétés		63
Charges d'exploitation :	4 205	
frais généraux :		
- frais de personnel	1 682	
- impôts et taxes	357	
- autres frais généraux	1 237	
dotations aux comptes d'amortissements :		
- des immobilisations d'exploitation	113	
- des frais exceptionnels	9	
pertes sur créances et dotations nettes aux provisions pour risques	655	
dotations aux autres provisions pour pertes et charges	24	
participation et intéressement des salariés	128	
Résultats hors exploitation :	11	186
mouvements des provisions sur titres	3	7
plus ou moins-values à long terme et plus-values exonérées sur cessions	8	179

COMPTES CONSOLIDES DE L'UNION FRANÇAISE DE BANQUES

Bilans consolidés des cinq derniers exercices

ACTIF	1981	1982	1983	1984	1985
Caisse, Instituts d'émission, C.C.P. banques, établissements financiers	1 479	1 743	2 439	2 830	3 298
Concours à la clientèle :	11 323	12 778	14 999	17 223	19 060
crédits à l'équipement	6 869	6 921	8 149	9 136	9 361
matériels donnés en crédit-bail ou loués	4 454	5 857	6 850	8 087	9 699
Comptes débiteurs de la clientèle	186	191	221	280	406
Chèques et effets à l'encaissement	827	1 058	1 625	1 658	1 204
Comptes de régularisation et divers	238	303	499	559	419
Titres de participation et placement	35	48	68	107	119
Immobilisations	157	192	193	209	198
Total de l'actif	14 245	16 313	20 044	22 866	24 704

Résultats consolidés des cinq derniers exercices

	1981	1982	1983	1984	1985
RESULTATS D'EXPLOITATION					
Produits, nets de charges des opérations commerciales	545	624	744	885	1 082
+ Revenus du portefeuille-titres	1	1	7	9	12
- Charges d'exploitation	- 379	- 436	- 501	- 590	- 701
Résultat d'exploitation brut	167	189	250	304	393
- Impôt	- 75	- 90	- 123	- 152	- 200
Résultat d'exploitation net	92	99	127	152	193
- Part des tiers associés dans les filiales	- 1	- 3	- 1	- 1	+ 2
Résultat net revenant à l'UFB	91	96	126	151	195
RESULTATS HORS EXPLOITATION					
Résultat net	-	-	-	30	46
- Part des tiers associés dans les filiales	-	-	-	-	-
Résultat net revenant à l'UFB	-	-	-	30	46

(en millions de francs, au 31 décembre, après répartition)

PASSIF	1981	1982	1983	1984	1985
Instituts d'émission, banques, établissements financiers	10 399	11 926	13 461	15 244	15 862
Comptes créditeurs de la clientèle	334	503	572	375	432
Comptes exigibles après encaissement	863	1 081	1 391	1 453	1 339
Comptes de régularisation et divers	848	988	1 380	1 760	1 753
Emprunts obligataires	800	711	1 620	2 257	3 350
Emprunts participatifs	-	25	430	430	430
Fonds propres :	1 001	1 079	1 190	1 347	1 538
part des tiers dans les fonds propres des filiales	17	21	27	33	25
part de l'UFB	984	1 058	1 163	1 314	1 513
Total du passif	14 245	16 313	20 044	22 866	24 704

Compte d'exploitation consolidé de l'exercice 1985

	Charges	Produits
Produits et charges des opérations commerciales :	5 517	6 599
opérations bancaires traitées avec la clientèle :		
- intérêts et commissions sur les crédits		1 503
- intérêts comptes clientèle et bons de caisse	23	
- loyers et amortissements de matériels donnés en crédit-bail	3 076	4 542
autres opérations ou activités courantes :		
- opérations de location simple	137	210
- prestations de services, accessoires et divers	14	47
opérations de trésorerie et opérations interbancaires	2 267	297
Revenus du portefeuille-titres		12
Charges d'exploitation :	701	
frais généraux :		
- charges de personnel	253	
- impôts et taxes	58	
- autres frais généraux	196	
dotations aux comptes d'amortissements	9	
pertes et dotations aux provisions pour risques	169	
participation et intéressement des salariés	16	
Résultat brut d'exploitation (solde créditeur)	393	
Total	6 611	6 611

COMPTES CONSOLIDES DE CETELEM

Bilans consolidés des cinq derniers exercices

ACTIF	1981	1982	1983	1984	1985
Caisse, Instituts d'émission, C.C.P. banques, établissements financiers	577	725	758	742	3 259
Concours à la clientèle :	12 610	15 313	17 929	18 897	20 903
crédits à l'équipement des ménages	11 830	14 459	17 040	17 871	19 621
matériels donnés en crédit-bail	780	854	889	1 026	1 282
Comptes de régularisation et divers	268	313	380	448	505
Titres de participation et placement	4	31	31	39	121
Immobilisations	169	219	235	251	261
Total de l'actif	13 628	16 601	19 333	20 377	25 049

Résultats consolidés des cinq derniers exercices

	1981	1982	1983	1984	1985
RESULTATS D'EXPLOITATION					
Produits, nets de charges des opérations commerciales	1 104	1 335	1 590	1 768	2 024
+ Revenus du portefeuille-titres	—	—	5	7	8
— Charges d'exploitation	— 827	— 1 001	— 1 173	— 1 290	— 1 464
Résultat d'exploitation brut	277	334	422	485	568
— Impôt	— 139	— 167	— 210	— 244	— 284
Résultat d'exploitation net	138	167	212	241	284
— Part des tiers associés dans les filiales	—	—	—	—	—
Résultat net revenant à Cetelem	138	167	212	241	284
RESULTATS HORS EXPLOITATION					
Résultat net	— 2	+ 1	—	—	+ 3
— Part des tiers associés dans les filiales	—	—	—	—	—
Résultat net revenant à Cetelem	— 2	+ 1	—	—	+ 3

(en millions de francs, au 31 décembre, après répartition)

PASSIF	1981	1982	1983	1984	1985
Instituts d'émission, banques, établissements financiers	11 888	14 666	16 610	16 510	18 517
Comptes d'entreprises, de particuliers et divers	216	217	140	80	39
Comptes de régularisation et divers	434	477	661	793	851
Emprunts obligataires	314	314	814	1 676	4 076
Fonds propres :	776	927	1 108	1 318	1 566
part des tiers dans les fonds propres des filiales	1	1	1	2	1
part de Cetelem	775	926	1 107	1 316	1 565
Total du passif	13 628	16 601	19 333	20 377	25 049

Compte d'exploitation consolidé de l'exercice 1985

	Charges	Produits
Produits et charges des opérations commerciales :	2 991	5 015
opérations bancaires traitées avec la clientèle :		
- intérêts et commissions sur les crédits		4 145
- intérêts comptes clientèle et bons de caisse	5	
- loyers et amortissements des matériels donnés en crédit-bail	382	624
autres opérations ou activités courantes :		
- prestations de services, accessoires et divers	17	73
opérations de trésorerie et opérations interbancaires	2 587	173
Revenus du portefeuille-titres		8
Charges d'exploitation :	1 464	
frais généraux :		
- charges de personnel	484	
- impôts et taxes	115	
- autres frais généraux	627	
dotations aux comptes d'amortissements	17	
pertes et dotations aux provisions pour risques	182	
participation et intéressement des salariés	39	
Résultat brut d'exploitation (solde créditeur)	568	
Total	5 023	5 023

COMPTES CONSOLIDES DE L'UNION DE CREDIT POUR LE BATIMENT

Bilans consolidés des cinq derniers exercices

ACTIF	1981	1982	1983	1984	1985
Caisse, Instituts d'émission, C.C.P., banques, établissements financiers	1 640	2 641	2 242	2 020	2 948
Concours à la clientèle :	43 818	45 436	48 686	52 476	55 848
crédits immobiliers	43 727	45 334	48 548	52 150	55 554
participation à des opérations de promotion immobilière	91	102	138	323	234
immeubles donnés en crédit-bail	—	—	—	3	60
Comptes de régularisation et divers	505	530	601	656	667
Titres de participation et placement	67	91	75	109	131
Immobilisations	285	368	371	375	302
Total de l'actif	46 315	49 066	51 975	55 636	59 896

Résultats consolidés des cinq derniers exercices

	1981	1982	1983	1984	1985
RESULTATS D'EXPLOITATION					
Produits, nets de charges des opérations commerciales	1 154	1 421	1 570	1 752	1 987
+ Revenus du portefeuille-titres	3	4	12	16	20
— Charges d'exploitation	— 822	— 993	— 1 131	— 1 273	— 1 475
Résultat d'exploitation brut	335	432	451	495	532
— Impôt	— 167	— 223	— 230	— 258	— 265
Résultat d'exploitation net	168	209	221	237	267
— Part des tiers associés dans les filiales	—	—	—	—	—
Résultat net revenant à l'UCB	168	209	221	237	267
RESULTATS HORS EXPLOITATION					
Résultat net	—	+ 1	— 1	+ 1	+ 7
— Part des tiers associés dans les filiales	—	—	—	—	—
Résultat net revenant à l'UCB	—	+ 1	— 1	+ 1	+ 7

(en millions de francs, au 31 décembre, après répartition)

PASSIF	1981	1982	1983	1984	1985
Instituts d'émission, banques, établissements financiers	37 945	40 127	41 321	44 714	46 684
Comptes d'entreprises, de particuliers et divers	3 228	3 519	3 437	3 726	4 032
compte à vue et à échéance	78	79	91	99	90
fonds de répartition CFEC	3 150	3 440	3 346	3 627	3 942
Provisions	172	199	217	245	265
Comptes de régularisation et divers	1 958	2 117	2 169	2 278	2 590
Emprunts obligataires	1 196	1 131	2 564	2 240	3 689
Emprunts participatifs	—	—	150	150	150
Fonds propres :	1 816	1 973	2 117	2 283	2 486
part des tiers dans les fonds propres des filiales	—	—	1	—	—
part de l'UCB	1 816	1 973	2 116	2 283	2 486
Total du passif	46 315	49 066	51 975	55 636	59 896

Compte d'exploitation consolidé de l'exercice 1985

	Charges	Produits
Produits et charges des opérations commerciales :	6 126	8 113
opérations bancaires traitées avec la clientèle :		
- intérêts et commissions sur les crédits	8	7 739
- intérêts comptes clientèle et bons de caisse	11	
autres opérations ou activités courantes :		
- opérations de promotion immobilière		15
- prestations de services, accessoires et divers	37	55
opérations de trésorerie et opérations interbancaires	6 070	304
Revenus du portefeuille-titres		20
Charges d'exploitation :	1 475	
frais généraux :		
- charges de personnel	532	
- impôts et taxes	122	
- autres frais généraux	438	
dotations aux comptes d'amortissements	22	
pertes et dotations aux provisions pour risques	302	
dotations aux autres provisions pour pertes et charges	17	
participation et intéressement des salariés	42	
Résultat brut d'exploitation (solde créditeur)	532	
Total	8 133	8 133

1 - Le champ de la consolidation

Les sociétés dont les comptes et les résultats sont consolidés sont celles dont la Compagnie Bancaire assume la responsabilité et la direction soit directement, soit par l'intermédiaire de ses filiales.

Le Groupe n'est pas défini par des taux de participation, mais par l'unité de commandement, la communauté des moyens de gestion et la centralisation de la politique financière.

Toutes les sociétés retenues font l'objet d'une consolidation intégrale, à l'exception des sociétés Le Chêne Risques Divers, Le Chêne Vie et Fructivie, dont les comptes sont consolidés proportionnellement au pourcentage d'intérêt détenu par le Groupe.

2 - Les principes comptables

a - Financements de ventes à crédit.

Les financements de ventes à crédit sont inscrits à l'actif du bilan consolidé pour leur montant en capital.

b - Réescompte comptable.

Les opérations qui donnent lieu à un règlement par avance soit des agios versés par la clientèle, soit des agios payés aux établissements qui mobilisent les crédits, font l'objet d'un réescompte comptable calculé à des taux identiques à ceux des opérations en cause ; le solde de ce réescompte est inscrit dans les comptes de régularisation.

Les loyers perçus au titre d'opérations de location ou de crédit-bail pour des périodes non entièrement écoulées font l'objet d'ajustements analogues.

c - Résultats financiers des sociétés de crédit-bail.

Les résultats des sociétés de crédit-bail mobilier ou immobilier, retenus pour l'établissement des comptes consolidés, sont les résultats établis en fonction d'amortissements "financiers", correspondant pour chaque opération de crédit-bail à un rendement constant des capitaux engagés.

Pour Locabail, il est tenu compte des "valeurs résiduelles" des contrats en cours, c'est-à-dire du produit de la cession éventuelle des biens loués, cession qui peut intervenir - et intervient très généralement - en fin de contrat à un prix convenu dès l'origine. Le produit de ces valeurs résiduelles est supposé acquis progressivement, au rythme de l'amortissement financier du capital engagé, sous réserve toutefois d'un abattement de 10 % pour tenir compte des cas dans lesquels le locataire ne lève pas l'option d'achat dont il bénéficie.

Cette procédure diffère de celle qui est retenue par la société, laquelle comptabilise le produit de la vente des matériels au moment de son encaissement effectif en fin de contrat. En effet, pour probable que soit cet encaissement, les valeurs résiduelles ne constituent pas juridiquement une créance qui puisse être escomptée.

d - Provisions affectées à la couverture de risques non spécifiques.

Certaines dotations aux provisions pour éventualités diverses, aux provisions pour investissement, aux provisions pour risques forfaitaires sont considérées comme ayant le caractère de réserves lorsqu'elles ne couvrent pas de risques spécifiques. Elles sont, lors de la consolidation, ajoutées aux résultats ; les reprises en sont déduites.

e - Provisions pour impôt.

Pour que le résultat net consolidé donne une image correcte du profit réalisé, les provisions pour impôts constituées par les sociétés sont modifiées en fonction des corrections de résultats effectuées au cours de la consolidation.

Les principales modifications proviennent du calcul d'un impôt :

- sur la fraction du résultat financier de Locabail excédant le bénéfice imposable ;
- de distribution : le bilan consolidé étant présenté après répartition, on constitue une provision pour les impôts qui seront dus par les sociétés consolidées, au titre des dividendes qu'elles sont appelées à recevoir d'autres sociétés du Groupe.

Les provisions pour charges futures constituées par les sociétés, lorsqu'elles sont temporairement non déductibles de leur bénéfice imposable, donnent lieu à la constatation d'un crédit d'impôt.

f - Conversion monétaire.

Les actifs et passifs en devises et les postes des bilans et comptes de résultats des filiales étrangères sont convertis en francs français sur la base des parités officielles au 31 décembre.

3 - Le bilan consolidé

a - Concours à la clientèle.

Les montants des crédits en cours incluent les encours contentieux, nets des provisions pour créances douteuses et risques spécifiques.

Les matériels et immeubles donnés en crédit-bail sont estimés à la valeur comptable de ces immobilisations, nette d'amortissements financiers.

Les participations à des opérations de promotion immobilière sont constituées par les mises de fonds dans des sociétés de construction de logements, de bureaux ou de centres commerciaux.

b - Titres de placement.

Les obligations possédées par les compagnies d'assurances sont évaluées selon les dispositions du Code des Assurances.

c - Banques et entreprises non bancaires admises au marché monétaire.

Sont regroupées dans ce poste du passif les ressources que le Groupe se procure directement auprès des banques et des organismes de réescompte, celles qu'il collecte sur les marchés monétaire et hypothécaire et celles qu'il emprunte sur le marché des devises.

d - Fonds propres.

Les fonds propres des différentes sociétés du Groupe sont corrigés des variations d'actif net résultant de l'application des principes de consolidation mentionnés ci-dessus.

Le bilan consolidé étant présenté après répartition, les fonds propres incluent les résultats d'exploitation et les plus ou moins-values de l'exercice, sous déduction des dividendes qui seront versés à des tiers.

4 - Le compte de résultats consolidés

1. Opérations bancaires traitées avec la clientèle.

a - Intérêts et commissions sur les crédits.

Cette rubrique inclut toutes les sommes à la charge des clients, c'est-à-dire, outre les intérêts et commissions proprement dits, les perceptions forfaitaires pour frais de dossier, les indemnités de résiliation, les frais de gestion versés par les titulaires d'un contrat de crédit différé.

En sont exclues les primes d'assurance encaissées par les sociétés de crédit pour le compte d'organismes tiers, ainsi que les quote-parts d'intérêts et commissions revenant à d'autres établissements au titre de leurs participations ou de leurs interventions dans les opérations de crédit du Groupe.

b - Loyers des immeubles et des matériels donnés en crédit-bail.

Ces loyers sont enregistrés hors-taxes.

Aux loyers proprement dits sont assimilés les pré-loyers qui rémunèrent les capitaux investis dans des immeubles en cours de construction faisant l'objet d'un engagement de crédit-bail.

Est incluse dans cette rubrique la part, non inscrite dans les recettes locatives des exercices antérieurs, des plus-values dégagées par les cessions de matériels ou d'immeubles précédemment loués en crédit-bail.

Sont exclus des recettes locatives les droits d'entrée encaissés par les "sicomi" qui correspondent à la prise en charge par les locataires d'une partie des investissements effectués. Il en est de même des remboursements de charges locatives par les occupants, qui sont traités comme une atténuation des dépenses générales de gestion.

2. Autres opérations ou activités courantes.

a - Produits des opérations de promotion immobilière.

Ces produits sont constitués par les marges réalisées sur les ventes d'immeubles en promotion directe, par les quote-parts des résultats des sociétés de construction et par les intérêts perçus sur les avances consenties à ces sociétés.

b - Produits des opérations de location simple.

Les loyers perçus sont comptabilisés hors-taxes. En sont déduits les amortissements, calculés selon le mode linéaire, aux taux habituellement pratiqués pour chaque catégorie des biens concernés.

c - Produits techniques des opérations d'assurance.

Les produits concernés sont ceux que constitue la fraction des primes perçues, dénommée "chargement", qui est destinée à assurer la couverture des frais de gestion.

Cette rubrique ne comprend pas les revenus financiers des opérations d'assurance : les revenus du portefeuille-titres détenu en emploi des "provisions techniques" ont été maintenus avec ceux qui proviennent des autres éléments du portefeuille-titres.

d - Produits des prestations de service.

Ces produits sont composés des honoraires de gestion immobilière, des honoraires d'études et des ventes de logiciels ou de travaux à façon réalisés par les sociétés d'informatique.

e - Produits accessoires.

Ces produits incluent notamment les ristournes et commissions diverses rétrocédées par les compagnies d'assurances qui participent à la couverture de risques liés aux opérations de crédit.

f - Profits et pertes divers.

Tous les produits ou charges occasionnels qui ne concernent aucune autre rubrique sont groupés dans les profits et pertes divers.

3. Opérations de trésorerie et opérations interbancaires

a - Intérêts et commissions versés.

Figurent sous cette rubrique toutes les sommes versées par le Groupe aux organismes bancaires soit au titre de ses emprunts, soit au titre des engagements reçus en matière de facultés de refinancement.

b - Intérêts et charges des emprunts obligataires.

Tous les frais liés à l'émission des emprunts obligataires sont compris dans les charges de l'exercice au cours duquel ils ont été engagés. Ces frais sont assimilés aux intérêts des emprunts.

Au montant des intérêts est ajouté celui des dotations annuelles à l'amortissement des primes de remboursement pour ceux des emprunts qui ont été assortis de ce complément de rémunération.

c - Intérêts et commissions perçus.

Ces perceptions correspondent aux rémunérations encaissées par le Groupe au titre des concours de trésorerie qu'il apporte à des organismes bancaires.

4. Revenus du portefeuille-titres

Figurent à cette rubrique tous les revenus du portefeuille-titres et en particulier ceux des titres détenus en emploi des provisions techniques des activités d'assurance. Ont seuls été éliminés les revenus des titres émis par des sociétés consolidées.

5. Charges générales courantes d'exploitation

a - Charges de personnel.

Ces charges comprennent les appointements, les charges sociales, les provisions pour congés payés constituées soit au titre de droits acquis depuis l'ouverture de la période de référence en cours à la fin de l'exercice, soit au titre de droits antérieurs non encore utilisés, ainsi que les contributions des sociétés aux œuvres sociales du Groupe.

Les indemnités de départ en retraite à verser aux salariés sont couvertes par un contrat d'assurance pour la partie des droits acquis depuis le 1^{er} septembre 1979.

Ne sont inclus ni la participation des salariés, ni leur intéressement, qui font l'objet d'une rubrique distincte.

b - Autres frais généraux.

Les commissions attribuées par certaines sociétés aux intermédiaires agréés qui leur transmettent les demandes de la clientèle sont assimilées à des charges d'exploitation.

c - Dotations aux comptes d'amortissement.

Les dotations d'amortissement faites au titre d'investissements autres que les immobilisations d'exploitation s'appliquent aux frais d'établissement ou aux frais des augmentations de capital. Les uns et les autres sont intégralement amortis au cours de l'exercice où ils ont été enregistrés.

d - Participation et intéressement des salariés.

Il s'agit des sommes attribuées aux salariés du Groupe au titre de l'exercice, selon l'accord conclu en application de l'ordonnance du 17 août 1967 sur la participation des salariés aux fruits de l'expansion, ainsi que des sommes versées aux salariés au titre du régime facultatif d'intéressement prévu par l'ordonnance du 7 janvier 1959.

6. Résultats exceptionnels ou hors exploitation

Ces résultats, qui ont une influence sur l'évolution des fonds propres du Groupe mais qui ne ressortent pas des conditions courantes de l'exploitation, sont généralement constitués par les plus ou moins-values à long terme, exonérées fiscalement ou non, réalisées à l'occasion de cessions d'éléments d'actif (titres ou immobilisations).

5 - Les sociétés consolidées

Principales sociétés du Groupe (le premier pourcentage mesure la participation de la Compagnie Bancaire au capital de la société concernée, le second la part d'intérêts de la Compagnie Bancaire, c'est-à-dire la fraction du bénéfice de la société qui contribue au résultat consolidé de la Compagnie Bancaire) :

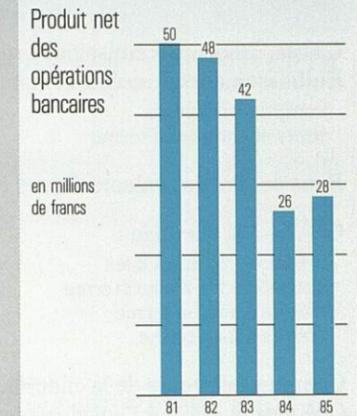
Compagnie Bancaire	100 %	100 %	Sinvim	30 %	30 %
UFB	68 %	68 %	Sinvim Construction	—	30 %
Locabail	—	67 %	Segece	74 %	83 %
Cetelem	69 %	69 %	Sicar	58 %	80 %
Cofica	—	69 %	Cardif Vie	—	61 %
Cofibail	—	69 %	Sis	58 %	79 %
UCB	33 %	33 %	Foncière de la Compagnie Bancaire	18 %	60 %
CFEC	—	33 %	Compagnie Financière Kléber	100 %	100 %
			Kléber portefeuille	40 %	93 %
Locabail Immobilier	23 %	24 %	Compagnie Financière Eurafricaine	94 %	98 %

Les autres sociétés ou organismes du Groupe ont contribué, tant ensemble qu'individuellement, pour moins de 1 % au résultat net consolidé du Groupe en 1985. Ce sont : Capem, Cardif R.D., Cardif S.A., Cardimmo, Carnégi et Cie, Carnégi Sarl, Cétébail, Cetelem et Cie, Cie Bancaire USA, Compagnie Financière Cardif (FIDIF), Cortal, Fructivie, Gerfonds, Gestion Service, Gestion Service et Cie, GIE Gestion Croissance, GIE Groupement Auxiliaire de Moyens du Groupe de la Compagnie Bancaire "G.A.M.C.B.", GIE Groupement d'Études et de Prestations du Groupe de la Compagnie Bancaire "G.E.P.C.B.", Gestion Bail, G.S. Infa, Helios, Information Logement, Kléber Gestion, Klérim, Klérim et Cie, Le Chêne R.D., Le Chêne Vie, Loca et Cie, Locabail Auto, Locabail Energie, Locabail International Finance, Locabail U.K., Logibail, Neuilly Gestion, Segerim Sarl, Segerim et Cie SNC, Sis et Cie, Sinvim et Cie, Sisinfor, Socappa, Socappa et Cie, Société Coopérative d'Études et de Gestion du Groupe de la Compagnie Bancaire, Sofarim Habitation, Solveg, Syntéco, UCB Bail, Ufra Services et Urba Gestion.

Le bénéfice net 1985 de la Compagnie Bancaire provient :

- pour 126 millions de francs des revenus de son portefeuille-titres,
- pour 28 millions de francs du produit de ses opérations bancaires.

Ce profit a été déterminé après déduction de toutes les charges, en particulier après provision de l'impôt et accroissement de 19 millions de francs des provisions à caractère de réserves. □



BILAN DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

ACTIF	avant et après répartition	
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux		222 174 738,56
Établissements de crédit et institutions financières		14 744 444 740,26
comptes ordinaires	732 896 964,82	
prêts et comptes à terme	14 011 547 775,44	
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme		35 752 565 000,00
Crédits à la clientèle :		391 894 554,31
créances commerciales	—	
autres crédits à court terme	274 242 554,31	
crédits à moyen terme	117 652 000,00	
crédits à long terme	—	
Comptes débiteurs de la clientèle		1 374 534 696,84
Chèques et effets à l'encaissement		39 246 281,19
Comptes de régularisation et divers		298 234 412,92
Opérations sur titres		865 589 690,76
Titres de placement		302 712 508,90
Titres de participation et de filiales		2 177 966 596,18
Prêts participatifs		114 607 922,57
Immobilisations		151 460 779,75
Total de l'actif		56 435 431 922,24

HORS BILAN

Cautions, avals, autres garanties donnés à des établissements de crédit et institutions financières	1 333 955 598,40
Cautions, avals, autres garanties reçus d'établissements de crédit et d'institutions financières	—
Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle	55 029 982,00
Cautions, avals, obligations cautionnées, autres garanties donnés à la clientèle	488 764 935,33

(au 31 décembre 1985)

PASSIF	avant répartition		après répartition
Établissements de crédit et institutions financières		19 178 871 831,55	19 178 871 831,55
comptes ordinaires	694 177 213,15		
emprunts et comptes à terme	18 484 694 618,40		
Valeurs données en pension ou vendues ferme		17 545 850 000,00	17 545 850 000,00
Comptes créditeurs de la clientèle		1 732 740 285,57	1 732 740 285,57
sociétés, entrepreneurs individuels :			
- comptes ordinaires	336 150 604,13		
- comptes à terme	171 360 000,00		
particuliers :			
- comptes ordinaires	18 503 187,41		
- comptes à terme	255 390 938,06		
divers :			
- comptes ordinaires	885 435 555,97		
- comptes à terme	65 900 000,00		
Bons de caisse et certificats de dépôt		500 000 000,00	500 000 000,00
Comptes exigibles après encaissement		35 006 918,54	35 006 918,54
Comptes de régularisation, provisions et divers		3 137 090 274,47	3 241 336 664,47
Opérations sur titres		700 354 258,01	700 354 258,01
Obligations		11 212 225 100,00	11 212 225 100,00
Écart de réévaluation (réserve réglementée)		49 217 188,43	49 217 188,43
Réserves :		804 319 735,90	1 196 949 794,58
prime d'émission	avant répartition	5 072 640,19	après répartition
réserve légale	85 920 240,00		5 072 640,19
fonds de prévoyance	455 000 000,00		104 246 390,00
réserves provenant de :			
- plus-values exonérées	194 189 829,50		390 654 108,06
- plus-values à long terme	21 815 688,05 (1)		172 769 813,17 (2)
- provision pour investissements libérée	20 333 625,00		23 219 130,00
- amortissement par emploi de plus-values	21 987 713,16		21 987 713,16
Capital (3)		1 042 463 900,00	1 042 463 900,00
Report à nouveau		874 012,96	415 981,09
Plus-values nettes		342 211 871,29	—
Bénéfice net de l'exercice (hors plus-values)		154 206 545,52	—
Total du passif		56 435 431 922,24	56 435 431 922,24

(1) dont plus-values à long terme ayant supporté l'impôt à 15 % : 16 048 988,34

(2) dont plus-values à long terme ayant supporté l'impôt à 15 % : 167 003 113,46

(3) dont 582 916 724,70 libérés par la capitalisation d'une fraction de l'écart de réévaluation afférent aux titres en portefeuille le 31 décembre 1985.

RESULTATS DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

(exercice 1985)

DÉBIT

Charges d'exploitation bancaire :		6 031 824 236,72
charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires :	4 183 937 705,33	
- instituts d'émission, établissements de crédit et institutions financières	2 159 240 069,67	
- emprunts contre effets publics ou privés	2 017 929 316,00	
- commissions	6 768 319,66	
charges sur opérations avec la clientèle	126 610 384,36	
intérêts sur emprunts obligataires	1 614 293 936,17	
autres charges d'exploitation bancaire	106 982 210,86	
Moins-values sur cessions de titres de placement		813 051,57
Charges de personnel		26 568 820,90
Impôts et taxes		14 461 396,76
Charges générales d'exploitation :		33 703 016,03
travaux, fournitures et services extérieurs	15 935 425,03	
autres charges générales d'exploitation	17 767 591,00	
Dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements :		2 969 392,07
des primes de remboursement	2 403 914,38	
des immobilisations	565 477,69	
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions d'exploitation :		988 455,18
provisions pour créances douteuses	35 769,53	
provisions pour dépréciation du portefeuille-titres	100 037,10	
autres provisions d'exploitation	852 648,55	
Charges exceptionnelles et charges sur exercices antérieurs		114 992 894,14
Moins-values :		2 973 627,81
sur réalisations de titres de participation et de filiales	2 753 677,69	
sur réalisations d'immobilisations	219 950,12	
Dotations de l'exercice aux comptes de provisions hors exploitation :		33 600 814,20
provision pour investissement	706 457,00	
provision pour contribution nette au fonds de péréquation de la participation du Groupe (1985)	8 294 200,00	
provision pour éventualités diverses	20 000 000,00	
autres provisions hors exploitation	4 600 157,20	
Contribution nette au fonds de péréquation du Groupe :		10 937 672,00
participation (1984)	2 656 472,00	
intéressement	8 281 200,00	
Provisions pour impôt :		148 175 314,54
impôt sur le bénéfice (hors plus-values)	110 915 906,00	
impôt sur les plus-values	37 259 408,54	
Total du débit		6 422 008 691,92 ⁽¹⁾
Plus-values nettes		342 211 871,29
Bénéfice net de l'exercice (hors plus-values)		154 206 545,52
		6 918 427 108,73

(1) dont dépenses de toute nature exclues des charges déductibles fiscalement : 995 365,89

CRÉDIT

Produits d'exploitation bancaire :		5 668 614 061,24
produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires :		
- instituts d'émission, établissements de crédit et institutions financières	1 582 678 680,22	
- prêts contre effets publics ou privés	4 085 935 381,02	
produits des opérations avec la clientèle :		195 028 376,08
- crédits à la clientèle	92 279 682,32	
- comptes débiteurs de la clientèle	102 712 275,21	
- créances douteuses ou litigieuses	36 418,55	
produits des opérations diverses		388 566 952,57
produits du portefeuille-titres :		214 750 401,42
- dividendes bénéficiant du régime fiscal des sociétés-mères :		88 083 839,10
sociétés du Groupe	87 446 602,44	
autres sociétés	637 236,66	
- dividendes de sicomi :		45 463 943,50
sociétés du Groupe	45 046 843,50	
autres sociétés	417 100,00	
- dividendes soumis au régime fiscal général :		35 739 163,07
sociétés du Groupe	32 977 645,20	
autres sociétés	2 761 517,87	
- revenus FRN (Floating Rate Notes) et autres revenus		45 463 455,75
Plus-values sur cessions de titres de placement		1 362 895,35
Produits accessoires		9 175 742,28
Reprises de provisions d'exploitation devenues disponibles :		600 502,09
provisions pour créances douteuses	4 981,46	
provisions pour dépréciation du portefeuille-titres	595 520,63	
Reprises de provisions d'exploitation utilisées		424 422,24
Produits exceptionnels et produits sur exercices antérieurs		5 742 909,34
Plus-values sur cessions de titres de participation et de filiales		381 305 215,75
Reprises des provisions hors exploitation :		52 855 630,37
sur contribution nette au fonds de péréquation de la participation du Groupe (1984)	3 208 400,00	
pour investissement au titre de l'exercice 1979	2 885 505,00	
autres provisions	46 761 725,37	
Total du crédit		6 918 427 108,73

BILANS RESUMES DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

ACTIF	1981	1982	1983	1984	1985
Caisse, Instituts d'émission, Trésor Public, comptes courants postaux	20	21	18	11	222
Établissements de crédit et institutions financières :					
comptes ordinaires	7	55	314	437	733
prêts et comptes à terme	4 402	6 541	7 406	11 562	14 011
Bons du Trésor, valeurs reçues en pension ou achetées ferme	28 194	30 557	32 601	36 429	35 753
Crédits à la clientèle :					
créances commerciales	—	—	—	—	—
autres crédits à court terme	447	284	221	151	274
crédits à moyen terme	93	458	378	733	118
crédits à long terme	—	—	—	—	—
Comptes débiteurs de la clientèle	242	330	520	737	1 375
Chèques et effets à l'encaissement	2	2	3	—	39
Comptes de régularisation et divers	167	191	151	346	298
Opérations sur titres	2	5	23	221	866
Titres de placement	10	10	11	724	303
Titres de participation et de filiales	1 655	1 705	1 825	1 832	2 178
Prêts participatifs	5	81	55	83	114
Immobilisations	129	126	158	180	151
Total de l'actif	35 375	40 366	43 684	53 446	56 435

HORS-BILAN

Cautions, avals, autres garanties donnés à des établissements de crédit et institutions financières
 Cautions, avals, autres garanties reçus d'établissements de crédit et d'institutions financières
 Ouvertures de crédits confirmés en faveur de la clientèle
 Cautions, avals, obligations cautionnées, autres garanties donnés à la clientèle

Opérations de réévaluation :

Plus-values de réévaluation des titres de participation et de filiales
 Fraction du capital provenant de l'incorporation de la réserve réglementée

(cinq derniers exercices, en millions de francs, au 31 décembre, avant répartition)

PASSIF	1981	1982	1983	1984	1985
Établissements de crédit et institutions financières :					
comptes ordinaires	963	1 079	910	146	694
emprunts et comptes à terme	7 625	10 196	13 982	17 632	18 485
Valeurs données en pension ou vendues ferme	17 130	17 790	15 823	17 316	17 546
Comptes créditeurs de la clientèle :					
sociétés, entrepreneurs individuels :					
- comptes ordinaires	131	220	191	276	336
- comptes à terme	72	136	142	151	171
particuliers :					
- comptes ordinaires	—	—	—	5	19
- comptes à terme	173	194	213	237	255
divers :					
- comptes ordinaires	53	83	166	473	886
- comptes à terme	299	240	84	53	66
Bons de caisse et certificats de dépôt	10	10	6	3	500
Comptes exigibles après encaissement	2	2	3	—	35
Comptes de régularisation, provisions et divers	1 777	2 140	2 610	3 088	3 137
Opérations sur titres	3	16	9	99	700
Obligations	5 376	6 439	7 600	11 975	11 212
Obligations convertibles	17	16	15	12	—
Écart de réévaluation (réserve réglementée)	400	399	229	227	49
Réserves	537	593	676	760	805
Capital	683	684	856	859	1 042
Report à nouveau	—	—	—	1	1
Plus ou moins-values nettes à long terme ou exonérées de l'exercice	— 1	— 1	24	—	342
Bénéfice net de l'exercice (hors plus ou moins-values)	125	130	145	133	154
Total du passif	35 375	40 366	43 684	53 446	56 435

	370	340	340	1 309	1 334
	69	83	106	163	—
	7	92	5	413	55
	416	432	1 200	391	489
	697	696	689	687	632
	297	297	461	460	583

COMPTES DE RESULTATS RESUMES DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

DÉBIT	1981	1982	1983	1984	1985
Charges d'exploitation bancaire :					
charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires :					
- instituts d'émission, établissements de crédit et institutions financières	1 120	1 581	2 015	2 362	2 159
- emprunts contre effets publics ou privés	2 366	2 400	2 263	2 124	2 018
- commissions	5	5	5	6	7
charges sur opérations avec la clientèle	116	107	90	138	127
intérêts sur emprunts obligataires	686	769	1 004	1 486	1 614
autres charges d'exploitation bancaire	35	40	40	41	108
Charges de personnel	29	25	23	23	26
Impôts et taxes	5	8	9	9	14
Charges générales d'exploitation :					
travaux, fournitures et services extérieurs	14	16	17	19	16
autres charges générales d'exploitation	11	14	16	20	18
Dotations de l'exercice aux amortissements	2	1	2	1	3
Excédent des provisions d'exploitation constituées sur les provisions reprises	2	12	1	4	—
Sous-total (a)	4 391	4 978	5 485	6 233	6 110
Charges exceptionnelles	9	2	6	26	118
Dotations de l'exercice aux provisions hors exploitation	37	36	47	22	34
Participation des salariés et intéressement	6	12	10	12	11
Impôt sur les sociétés	97	71	120	27	148
Total du débit	4 540	5 099	5 668	6 320	6 421
Plus ou moins-values nettes (à long terme ou exonérées)	- 1	- 1	24	—	342
Bénéfice net (hors plus ou moins-values)	125	130	145	133	154
	4 664	5 228	5 837	6 453	6 917

(cinq derniers exercices, en millions de francs)

CRÉDIT	1981	1982	1983	1984	1985
Produits d'exploitation bancaire :					
produits des opérations de trésorerie et opérations interbancaires :					
- instituts d'émission, établissements de crédit et institutions financières	620	782	1 003	1 336	1 583
- prêts contre effets publics ou privés	3 760	4 068	4 373	4 493	4 086
produits des opérations avec la clientèle :					
- crédits à la clientèle	60	98	64	80	92
- comptes débiteurs de la clientèle	18	26	21	59	103
produits des opérations diverses	95	105	170	282	388
produits du portefeuille-titres :					
- dividendes bénéficiant du régime fiscal des sociétés-mères	60	66	73	81	88
- dividendes de sicomi	29	32	39	43	45
- dividendes soumis au régime fiscal général	3	4	25	6	36
- revenus FRN (Floating Rate Notes) et autres revenus	1	4	4	39	47
Produits accessoires	3	3	2	3	9
Excédent des provisions d'exploitation reprises sur les provisions constituées	—	—	—	—	—
Sous-total (b)	4 649	5 188	5 774	6 422	6 477
Produits exceptionnels	10	29	53	18	387
Reprises des provisions hors exploitation	5	11	10	13	53
Total du crédit	4 664	5 228	5 837	6 453	6 917
Pour mémoire :					
Résultat d'exploitation : sous-total (b) - sous-total (a) =	258	210	289	189	367

TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES

(au 31 décembre 1985)

	Nombre de titres détenus	% du capital	Valeur d'inventaire
1. Sociétés du Groupe			
Union de Crédit pour le Bâtiment "UCB"	2 346 681	33,11 %	453 642 028,32
Union Française de Banques "UFB"	2 313 864	67,57 %	413 265 863,61
Cetelem	2 589 819	68,53 %	329 899 396,31
Cardif S.A.	721 145	56,52 %	247 885 256,23
Sicar (sicomi)	681 152	57,66 %	213 560 098,20
Locabail Immobilier (sicomi)	566 184	22,68 %	121 680 822,59
Kléber Portefeuille	768 132	40,01 %	96 329 448,80
Compagnie Financière Kléber	799 638	99,95 %	77 897 095,20
Société d'Investissements Immobiliers de France "Sinvim"	377 924	30,12 %	70 108 389,05
Cortal	274 999	91,67 %	36 999 900,00
Compagnie Financière Eurafrique	272 599	94,00 %	27 258 599,98
Société d'Étude et de Gestion des Centres d'Équipement "Segece"	33 416	74,26 %	3 029 570,09
Société d'Informatique et de Systèmes "Sis"	17 376	57,92 %	2 474 042,62
Urba Gestion	14 941	99,61 %	1 494 100,00
Solveg	12 495	24,99 %	1 249 500,00
Synteco	6 800	68,00 %	459 037,54
Gerfonds	2 100	70,00 %	210 000,00
Klequat	1 996	79,84 %	199 600,00
Société Financière Cardif "Fidif"	1 000	1,00 %	100 000,00
2. Autres valeurs françaises			
Avenir Participations	40 000	10,00 %	4 000 000,00
Institut de Développement Industriel "IDI"	31 200	0,36 %	3 120 000,00
Société pour le Financement d'immeubles Commerciaux et Industriels "Soficomi"	10 000	0,48 %	1 050 000,00
Apec Habitation	65	6,50 %	195 000,00
S.A. d'Économie Mixte d'Aménagement et de Rénovation d'Issy-les-Moulineaux "Semari"	1 286	22,96 %	125 552,00
Generco	1 249	4,53 %	124 900,00
Société pour la participation au développement de l'activité économique et financière "Sopardev"		Société en cours de constitution	510 000,00
3. Valeurs étrangères			
Diverses valeurs			40 635 396,48
4. Sociétés immobilières			
Diverses S.C.I. et S.A.I.			29 931 415,70
5. Divers			
Titres ou parts dont la valeur d'inventaire est inférieure à 100 000 F par catégorie de titres ou de participations			531 583,46
Valeur d'inventaire (1)			2 177 966 596,18

(1) • Les participations dans la Foncière de la Compagnie Bancaire, société propriétaire des bureaux affectés à l'usage du Groupe, et dans Logibail et Cie, société propriétaire d'immeubles loués à des tiers, ne sont pas incluses dans l'inventaire des participations et sont comprises dans les immobilisations, à raison de F 117 870 725,60 (dont F 166 518,54 au titre de la réévaluation) pour la première et de F 7 499 900,00 pour la seconde.

• Après provisions pour dépréciation de F 8 581 855,35.

RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Société et non remboursés (1)	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
1. Filiales :				
50 % au moins du capital détenus par la Compagnie Bancaire				
a) filiales françaises	1 365 070 162,48	16 927 300 538,06	175 986 281,00	107 663 667,31
b) filiales étrangères	75 610,00	51 536,60	437 155 598,40	—
2. Participations :				
10 à 50 % du capital détenus par la Compagnie Bancaire				
a) dans des sociétés françaises	892 402 537,86	17 055 480 433,03	760 762 272,96	62 835 533,72
b) dans des sociétés étrangères	14 937 689,81	577 309 177,90	—	633 485,66

(1) y compris les refinancements par pension ou escompte.

PARTICIPATIONS PRISES AU COURS DE L'EXERCICE

(article 356 de la loi sur les sociétés commerciales)

Acquisitions ou souscriptions effectuées au cours de l'exercice ayant eu pour effet d'assurer une participation égale ou supérieure à 10 % du capital des sociétés concernées :

56,52 % du capital de CARDIF SA avec 721 145 actions	247 885 256,23
10,00 % du capital de SYSTEMA LEASING GmbH	366 870,00
79,94 % du capital de KLEQUATRE avec 1996 parts	199 600,00
85,00 % du capital de SECMU avec 85 parts	8 500,00
85,00 % du capital de SOGEMU avec 85 parts	8 500,00
84,00 % du capital de SOCIGER SNC avec 84 parts	8 400,00
80,00 % du capital de SOCODI SNC avec 80 parts	8 000,00
Total	248 485 126,23

RESULTATS FINANCIERS DE LA COMPAGNIE BANCAIRE

(au cours des cinq derniers exercices, articles 133-135 et 148 du décret sur les sociétés commerciales)

Nature des informations	1981	1982	1983	1984	1985
1. Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	683 219 100,00	683 855 600,00	855 849 500,00	859 202 400,00	1 042 463 900,00
b) Nombre d'actions émises	6 832 191	6 838 556	8 558 495	8 592 024	10 424 639
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	97 129	92 311	86 251	67 101	—
2. Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 649 815 982,79	5 188 405 590,11	5 774 511 002,32	6 422 734 459,24	6 476 135 533,59
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions (hors plus ou moins-values)	313 782 419,11	293 133 010,71	374 200 001,14	174 847 936,70	258 001 664,01
c) Impôt sur les bénéfices	97 521 944,00	71 319 560,00	114 262 950,00	27 221 930,00	110 915 906,00
d) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions (hors plus ou moins-values)	124 899 974,62	130 380 248,98	145 085 320,74	133 072 423,74	154 206 545,52
e) Plus ou moins-values nettes, à long terme ou exonérées	— 944 332,42	— 1 482 840,49	24 235 895,85	88 685,69	342 211 871,29
f) Montant des bénéfices distribués	68 321 910,00	46 775 723,04	85 584 950,00	85 920 240,00	104 246 390,00
g) Dividende versé à chaque action					
- avoir fiscal non compris	10,00	6,84	10,00	10,00	10,00
- avoir fiscal compris	15,00	10,26	15,00	15,00	15,00
3. Résultat des opérations réduit à une seule action ajustée (1)					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	20,64	21,18	24,81	14,09	14,04
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	11,92	12,45	13,85	12,70	14,72
c) Dividende par action ajustée :					
- avoir fiscal non compris	6,67	4,56	8,33	8,33	10,00
- avoir fiscal compris	10,00	6,83	12,50	12,50	15,00
4. Personnel					
a) Nombre de salariés au 31 décembre (2)	43	42	40	39	39
b) Montant de la masse salariale	20 619 906,53	17 388 211,18	15 797 098,74	15 648 994,16	17 981 489,89
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	8 396 914,69	7 768 267,29	7 307 842,09	7 745 644,69	8 587 331,01

(1) Les opérations financières de nature à affecter le capital social et à rendre nécessaire un ajustement des résultats par action sont détaillées page 55.
 (2) Sont seuls dénombrés les salariés qui constituent le personnel propre de la Compagnie Bancaire. Celle-ci supporte également une partie de la rémunération de salariés d'autres sociétés du Groupe travaillant partiellement pour la Compagnie Bancaire.

OPERATIONS DE NATURE A AFFECTER LE CAPITAL SOCIAL

En février 1981 :

Le capital social a été élevé de 510 498 200 à 680 664 200 francs par incorporation de 170 166 000 francs prélevés sur l'écart de réévaluation. Les actions nouvelles ont été émises avec jouissance du 1^{er} janvier 1981. Elles ont été attribuées aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes.

En septembre 1981 :

a) le capital social a été élevé de 680 664 200 à 683 219 100 francs, en application de la loi du 24 octobre 1980. Les actions nouvelles ont été libérées par l'apport en nature d'une créance sur l'État de 3 945 500 francs, dont 1 390 600 francs correspondent à une prime d'émission. Elles ont été attribuées gratuitement aux salariés de la Compagnie Bancaire ou de sociétés que celle-ci contrôle.

b) la Compagnie Bancaire a consenti à 1 878 personnes salariées de la société ou de ses filiales, 39 054 options ouvrant droit chacune à la souscription d'une action Compagnie Bancaire au prix de 176 francs. Ces options pouvaient être levées à tout moment en une ou plusieurs fois, entre le 1^{er} mai 1982 et le 31 décembre 1985.

c) la Compagnie Bancaire a émis 97 129 obligations d'une valeur nominale de 176 francs, convertibles en actions, leur conversion pouvant avoir lieu à tout moment entre le 1^{er} mai 1982 et le 31 décembre 1985, sans paiement en espèces, à raison d'une action pour une obligation. Ces obligations font l'objet d'options d'achat consenties à 4 580 salariés de sociétés du Groupe de la Compagnie Bancaire.

En 1982 :

Les levées d'options et les conversions d'obligations intervenues dans l'année ont porté le capital social de 683 219 100 à 683 855 600 francs.

En 1983 :

a) le capital social a été élevé en février de 683 855 600 à 854 819 500 francs par incorporation de 170 963 900 francs prélevés sur l'écart de réévaluation. Les actions nouvelles ont été émises avec jouissance du 1^{er} janvier 1983. Elles ont été attribuées aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

b) les levées d'options et les conversions d'obligations intervenues dans l'année ont porté le capital social de 854 819 500 à 855 849 500 francs.

En 1984 :

Les levées d'options et les conversions d'obligations intervenues dans l'année ont porté le capital social de 855 849 500 à 859 202 400 francs.

En 1985 :

a) le capital social a été élevé en mars de 859 202 400 francs à 1 031 042 800 francs par incorporation de 171 840 400 francs prélevés sur l'écart de réévaluation. Les actions nouvelles ont été émises avec jouissance du 1^{er} janvier 1985. Elles ont été attribuées aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

b) les levées d'options et les conversions d'obligations intervenues dans l'année ont porté le capital social de 1 031 042 800 francs à 1 042 463 900 francs.

La levée du solde des options consenties en 1985 élèverait le capital social de 1 042 463 900 francs à 1 047 515 300 francs.

Les coefficients d'ajustement permettant de ramener les résultats à l'une des 10 475 153 actions correspondant au capital autorisé fin 1985 sont

- pour 1985 coefficient : 1
- pour 1983 et 1984 coefficient : 0,8333
- pour 1982 et 1981 coefficient : 0,6667

compagnie bancaire
société anonyme au capital de 1 172 771 800 francs
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales
siège social : 5, avenue Kléber, 75116 Paris
R.C.S. Paris B 592 052 070